

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



M 01139 - 354 - F : 3,00 €

interarmisation

budget

social

mutualisation

équipements

soutien

formation

opérationnel

bases de défense

technologie

projets

MODERNISATION

**LA TRANSFORMATION
DE L'OUTIL DE DEFENSE**

Assurance vie : alliez performance et sécurité !

L'assurance vie demeure le produit d'épargne préféré des Français. Dans la multitude des contrats présents sur le marché, la GMF se distingue par des solutions offrant rendement et sécurité.



La crise financière n'entame pas la confiance des Français dans l'assurance vie ! Les cotisations collectées au 1^{er} semestre 2010 par la GMF sont en hausse de 17% par rapport à la même période de l'année précédente. Rien d'étonnant à cela lorsqu'on constate les taux servis par la GMF en 2009 et qui sont parmi les meilleurs du marché. Le rendement de ses contrats et supports d'assurance vie en euros a atteint 4,15%⁽¹⁾.

Un taux non seulement supérieur à la moyenne du marché, qui n'excède pas 3,70%⁽²⁾

en 2009, mais aussi beaucoup plus intéressant que ceux désormais offerts par les livrets d'épargne traditionnels. Ainsi, alors que ces livrets classiques garantissent à l'épargnant la sécurité contre un faible rendement, le contrat Altinéo de la GMF, lui, offre sécurité et performance. Vous profitez d'un taux minimum garanti chaque année, les intérêts vous sont définitivement acquis et génèrent eux-mêmes d'autres intérêts. De plus, vous investissez sans plafond, tout en profitant d'une fiscalité privilégiée. Profitez-en !

UNE PERFORMANCE RÉCOMPENSÉE

Depuis 2000, le contrat d'assurance vie en euros Compte Libre Croissance – aujourd'hui remplacé par Altinéo, un produit qui offre des caractéristiques et un niveau de performance similaires – a offert à l'épargnant un rendement moyen de 4,48%⁽³⁾ par an, soit plus de 36,84%⁽⁴⁾ sur 8 ans. C'est pour distinguer notamment la régularité de ses performances que les experts des Dossiers de l'Épargne ont, en 2010, décerné pour la troisième année consécutive le label d'excellence à Altinéo.

Didier Ledeur, Directeur Général de la GMF VIE

« Une expertise qui profite directement aux épargnants »

« La GMF propose une large gamme de produits d'assurance vie, d'épargne et de placement depuis maintenant plus de 30 ans. C'est cette expertise, constituée au fil des ans, qui lui permet aujourd'hui d'afficher d'excellents résultats, et ce malgré un environnement économique et boursier plus difficile. L'épargnant en bénéficie directement, comme il tire profit des valeurs mutualistes qui animent au quotidien l'entreprise : refus des effets d'annonce, absence de taux «boostés» à court terme pour recruter de nouveaux clients... Sans oublier une solide santé financière, un élément indispensable dans le contexte actuel. »

(1) frais de gestion déduits, avant prélèvements sociaux.

(2) source : Fédération Française des Sociétés d'Assurances, estimation au 23.6.10.

(3) taux de rendement annualisé du 31.12.01 au 31.12.09, frais de gestion déduits et avant prélèvements sociaux.

(4) taux de rendement du 31.12.01 au 31.12.09, frais de gestion et prélèvements sociaux déduits.

Pour en savoir plus :
appelez le 0 820 809 809
(0,12€ TTC/mn) ou consultez
le site www.gmf.fr



Assurément Humain

FORCES EN ACTION

- 4** Démonstration de force de la TF La Fayette en vallée d'Uzbeen
- 10** Les opex en bref
- 12** Passeport pour l'Afghanistan

ENJEUX

- 18** Point de vue sur la Somalie par Cyril Robinet, chargé de mission Afrique de l'Est à la Délégation aux affaires stratégiques du ministère

FOCUS DÉFENSE

- 22** Recherche biomédicale des armées : prévenir et guérir
- 26** Promoteurs de la Défense
- 28** Bureaux enquête accidents : comprendre pour prévenir
- 32** Otan : un centre de cyberdéfense en Estonie
- 36** Le C4, une technique de combat explosive !
- 40** Repères

DOSSIER

- 42** Modernisation : La transformation de l'outil de Défense
- 44** Editorial du ministre de la Défense
- 46** Interview de l'amiral Guillaud chef d'état-major des armées
- 48** Questions à Christian Piotre (SGA)
- 49** Questions à Laurent Collet-Billon (DGA)
- 50** L'idée d'une task force de la base de défense a fait ses preuves
- 52** Focus : Formation, Social, Habillement, Munitions
- 54** Infographie : An 2 de la réforme
- 56** 3^{es} rencontres sur la modernisation de la Défense

DÉTOURS

- 60** Culture : D'Oradour à Sarajevo

PERSPECTIVES

- 64** Document photo
- 65** Histoire

KIOSQUE

- 66** Sélection



4 FORCES EN ACTION

Démonstration de force en vallée d'Uzbeen

La Task Force La Fayette a commandé *Normandie Eagle*, une importante opération hélicoptérée, rassemblant des unités afghanes, américaines et françaises. Objectif : déstabiliser les réseaux d'insurgés du nord de la vallée.



18 ENJEUX

Point de vue sur la Somalie

Cyril Robinet, chargé de mission Afrique de l'Est au ministère, nous livre son point de vue sur le conflit Somalien où la question des clans est passée au deuxième plan derrière celle de l'extrémisme religieux.



42 DOSSIER

Modernisation : La transformation de l'outil de défense

Deux ans après le début de la mise en œuvre de la réforme, la rédaction propose un éclairage sur son avancement.



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication :** Laurent Teisseire. **Directeur de la rédaction :** colonel (terre) Benoît Trochu. **Chef du bureau de la rédaction :** lieutenant-colonel (air) Nicolas Martin. **Rédacteur en chef :** chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint :** adjudant-chef (terre) Stéphane Froidure (01 44 42 81 66). **Secrétariat de rédaction :** Juliette Démoutiez, Yves Le Guludec. **Chef des reportages :** sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). **Rédaction :** Carine Bobbera (48 07), Julien Fouineau (33 18), enseigne de vaisseau (marine) Cynthia Glock (40 04), Paul Hessenbruch (55 05), Samantha Lille (47 27), capitaine (terre) Anne-Lise Llouquet (48 01), éléonore Krempff (44 35), Linda Verhaeghe (48 26). **Prestations intellectuelles :** Philippe Deneuve, Jean-Claude Jaeger, Pierre Journoud. **Chef service photo :** adjudant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44). **Directeur de fabrication :** Serge Couplier (01 56 77 23 08). **Photogravure :** Open Graphic. **Impression et mise en page :** Circleprinters. **Routage :** CRP. Commission paritaire n° 0211 B 05686. **Dépôt légal :** février 2003. Dicod - école militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris.

Contact publicité (ECPAD) : Thierry Lepsch : 01 49 60 58 56 / thierry.lepsch@ecpad.fr
Abonnés (ECPAD) : 01 49 60 52 44 / routage-abonnement@ecpad.fr
Diffusion : 01 56 77 23 08 / serge.couplier@dicod.defense.gouv.fr.

FORCES en action



Démonstration de force de la TF La Fayette en vallée d'Uzbeeen

Fin août, la task force française a commandé Normandie Eagle, l'une des plus importantes opérations hélicoptérées qui ait été conduite en Afghanistan. Elle a rassemblé des unités afghanes, américaines et françaises pour déstabiliser les réseaux des insurgés dans l'extrême nord de cette vallée, considéré jusque-là par eux comme leur refuge.

Par Stéphane Froidure (source Conscom Kaboul) / Photos : Johann Peschel / ECPAD



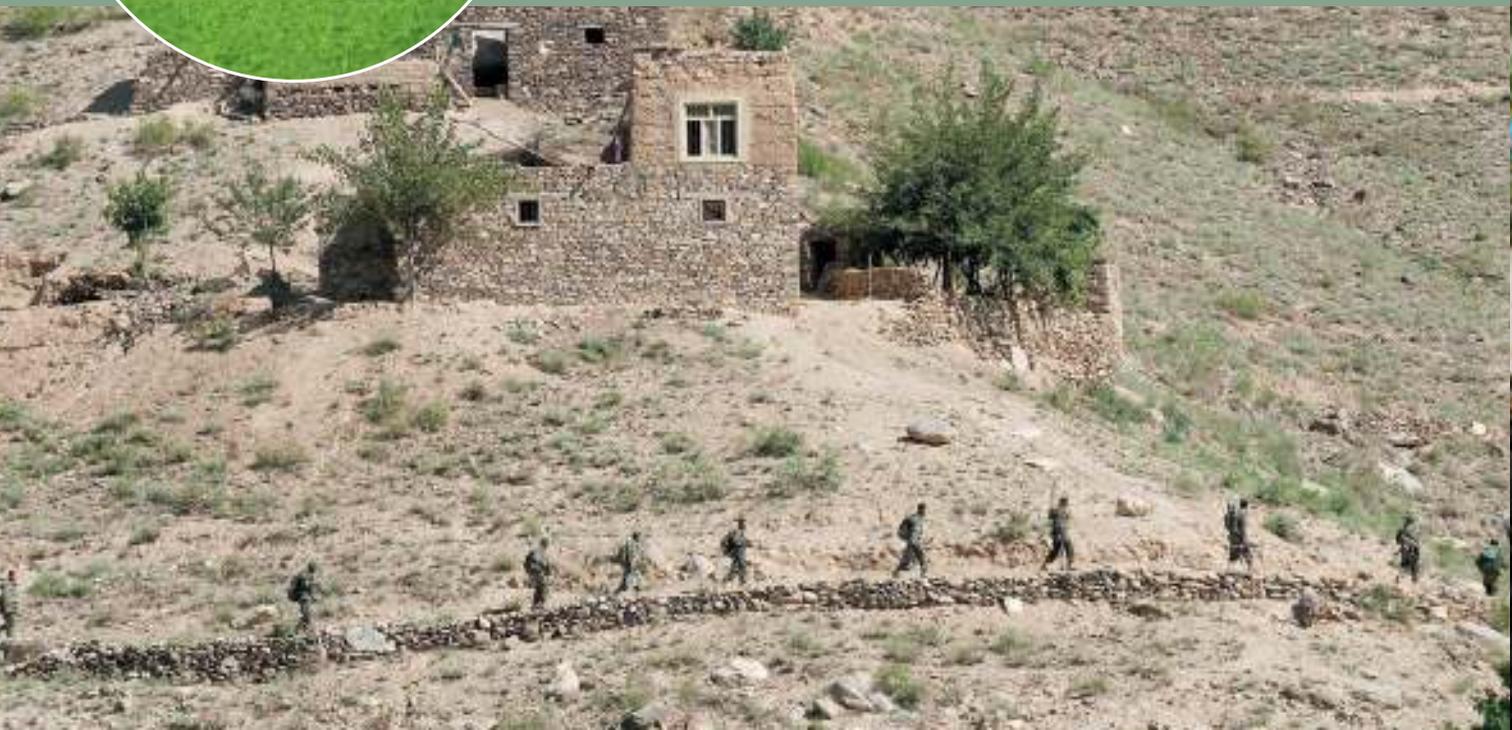
Hélicoptérés durant la nuit par des appareils français et américains, un millier de soldats prennent position sur les crêtes avant l'infiltration vers leurs objectifs.



« Nous étions tout au nord, dans une zone où les forces de la coalition n'avaient encore jamais mis les pieds. »

Ci-dessus : Dernière répétition autour de la « caisse à sable » géante, pour les militaires français, afghans et américains, sous la direction du colonel Jérôme Goisque.

Ci-dessous : Durant cinq jours, les militaires ont évolué en terrain accidenté par des chaleurs caniculaires exigeant de fréquents ravitaillements par hélicoptère.





La vallée d'Uzbeen, de triste mémoire pour les militaires français, qui perdirent 10 des leurs en août 2008 dans une embuscade tendue par des insurgés, a été, cet été, le théâtre d'opérations de la task force (TF) française La Fayette*. Dont l'une des plus grosses opérations aéroportées réalisées en Afghanistan. Lancé conjointement du 21 au 25 août par les forces afghanes, américaines et françaises, cet *air assault* baptisé Normandie Eagle est mené en haute vallée d'Uzbeen pour désorganiser les réseaux d'insurgés.

« Cette opération a été réalisée sous commandement français de la TF La Fayette avec un bataillon français, le Battle Group (équivalent du groupement tactique interarmes) Bison**, et un bataillon américain, le Battle Group Iron Grey, placés en soutien d'unités des forces de sécurité afghanes (ANSF) », précise le général Pierre Chavancy, commandant la brigade La Fayette.

Une noria d'hélicoptères américains et français a été déployée pour transporter un millier de soldats et assurer le soutien des unités au sol. Celles-ci étaient composées de 530 soldats du Battle Group Bison – dont une centaine de l'Armée nationale afghane (Ana) –, 460 soldats du Battle Group Iron Grey – dont une centaine de l'Ana –, ainsi que 60 militaires afghans d'une compagnie *Kandak Commando* mentorés par les forces spéciales américaines. Des éléments de la police nationale afghane (ANP) mentorés par des gendarmes français des Police Operational Mentoring and Liaison Teams (POMLT) ont accompagné cette opération. De nombreux moyens de renseignement et d'appui ont été mis en œuvre pour que l'opération se déroule dans les meilleures conditions. L'acquisition du renseignement a été majoritairement assurée par une couverture drone permanente. « Nous étions dans une zone (la partie nord de la vallée d'Uzbeen) où les forces de la coalition n'avaient encore jamais mis les pieds, révèle le colonel Jérôme Goisque, commandant le Battle Group Bison, en tout cas aussi loin au nord. Nous sommes donc arrivés en force. »

La veille, l'état-major franco-afghano-américain s'était réuni sur la base opérationnelle avancée de Tora, à quelques dizaines de kilomètres au sud-ouest, pour régler les détails de cette opération qui requerrait un niveau de coordination important, notamment pour les appuis et le soutien. Soldats afghans, français et américains ont ensuite procédé à une ultime répétition autour de la « caisse à sable » géante de la base, où avait été reproduit fidèlement le relief très montagneux de la haute vallée d'Uzbeen.

La nuit, les pilotes français du bataillon Mousquetaire et ceux des imposants Chinook ■■■



« Cette opération, menée par l'armée nationale afghane et deux brigades de nationalités différentes, est un succès. »

L'investigation, un par un, des villages et des hameaux, coordonnée par le colonel Jérôme Goisque (ci-contre), se révèle payante. Des armes et des munitions ainsi que du matériel pour la fabrication d'engins explosifs ont été découverts (ci-dessus).





■ ■ ■ américains ont hélicopté un millier d'hommes en de nombreux points de l'extrême nord de la vallée. Le temps restant a été mis à profit pour achever l'infiltration, observer les objectifs et acquérir les renseignements nécessaires à l'engagement. Soldats et policiers afghans, appuyés par les Français et les Américains, se sont ensuite dirigés sur leurs objectifs, investissant villages et hameaux à la recherche d'insurgés, d'armes ou de munitions. Ils ont répété ces actions durant 5 jours tandis que, depuis les lignes de crêtes, d'autres soldats surveillaient le moindre mouvement en fond de vallée, prêts à mettre en œuvre les moyens d'appui qui avaient été hélicoptés avec eux.

Des *shuras*, ces assemblées d'habitants et de responsables locaux, ont été réunies pour expliquer le sens des actions militaires dans la vallée, et répondre à leurs interrogations.

« C'est la première fois, en Afghanistan en tout cas, que nous travaillons de concert à une telle échelle. Chaque bataillon a sa culture, mais les soldats se retrouvent sur l'essentiel, c'est-à-dire la façon dont il faut agir. Je note à ce propos qu'avec les Américains, il n'y a aucune différence dans les procédures ni dans les manœuvres. Quant aux soldats de l'armée nationale afghane, ce sont de vieux partenaires avec qui nous avons l'habitude de travailler. Ils ont beaucoup progressé et n'ont aucun problème, non seulement pour opérer avec nous, mais aussi pour prendre à leur compte des opérations longues et difficiles. »

L'opération s'est révélée payante. Des armes et des munitions (dont une soixantaine de roquettes, des obus de mortier, du matériel entrant dans la composition d'engins explosifs improvisés) ont été découvertes, un laboratoire pour la fabrication de drogue et une imprimerie pour faux papiers ont été détruits et les insurgés ont été neutralisés dans leur fief de l'extrême nord de la vallée. Mais d'autre part, Normandie Eagle a permis à la TF La Fayette de valider le concept d'une opération menée conjointement par l'armée nationale afghane et par deux Battle Group de nationalités différentes. Enfin, cette action a adressé un signal fort aux insurgés en perturbant leurs réseaux dans une zone qu'ils considéraient comme un de leurs refuges – bien qu'ils ne fassent qu'y transiter. ■

**La TF La Fayette est responsable de la province de Kapisa et du district de Surobi. Placée sous le commandement du général de brigade Pierre Chavancy, elle est composée des Battle Group Bison et Hermès. Cette force constitue l'une des 6 brigades de combat du Regional Command-East, aux ordres de la 101^e Division aéroportée américaine.*

***Le Battle Group Bison, articulé autour du 126^e Régiment d'infanterie de Brive, comprend 800 militaires. Il mène des opérations de stabilisation et de sécurisation dans les zones qui lui sont dévolues, en appui des forces de sécurité afghanes.*

17/09 LIBAN : ARRIVÉE DES PREMIERS VBCI



ment (TCD) *Foudre*, de la marine nationale. Ces VBCI ont, depuis, été déployés dans la zone de responsabilité du bataillon français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Rappelons que la France est le deuxième contributeur en troupes de la Finul, avec environ 1 500 soldats. Les VBCI seront dans un premier temps principalement engagés dans des actions de contrôle de zone le long de la « Blue line » marquant la frontière entre le Liban et l'Etat d'Israël. Pesant de 24 à 28 tonnes selon les configurations, le VBCI est un véhicule 8 X 8 doté d'un canon de 25 mm et d'une mitrailleuse 12,7 mm. Il permet le transport d'un groupe de combat avec la totalité de ses équipements en lui assurant un niveau de protection significatif.

Quatorze véhicules blindés de combat de l'infanterie (VBCI) équipant une compagnie du 35^e régiment d'infanterie (35^e RI) de Belfort sont arrivés au Liban par voie maritime. Ces blindés sont destinés à remplacer les chars

AMX 10P d'une compagnie mécanisée du dispositif français, déployée depuis 2006 au Sud-Liban. Les engins et leurs équipages ont débarqué dans le port de Naqoura après un acheminement par le transport de chalands de débarque-

06/09 OUGANDA : LES FFDJ PARTICIPENT À LA MISSION EUROPÉENNE DE FORMATION DES FORCES SOMALIENNES

Des militaires des FFDJ (Forces françaises stationnées à Djibouti) participent actuellement en Ouganda à la mission européenne de formation des forces somaliennes du Gouvernement fédéral de transition (EU Training Mission for Somalia – EUTM Somalia). A l'œuvre depuis mai 2010 pour deux mandats de 6 mois, l'EUTM achève la formation d'un premier contingent de 1 000 militaires somaliens qui seront affectés à la protection de Mogadiscio. 140 militaires de 14 Etats de l'Union européenne arment



cette mission réalisée en étroite collaboration avec l'armée ougandaise. Le détachement européen est commandé par un colonel

espagnol, secondé par un colonel français. Avec 26 instructeurs, la France est, derrière l'Espagne, le deuxième pays contributeur.

11/09 HAÏTI : ESCALE HUMANITAIRE POUR LE « VENTÔSE »



MARINE NATIONALE

La frégate de surveillance *Ventôse* a fait escale à Port-au-Prince pour trois jours d'opérations humanitaires. 50 tonnes de fret embarqué à Fort-de-France ont été déchargées. Les associations, présentes sur le quai, ont reçu des fauteuils roulants, du matériel médical, des cartons de vêtements, des aliments et des fournitures scolaires. Des actions civilo-militaires ont aussi été conduites au profit de sites désignés par le commandant tactique de l'opération Séisme Haïti 2010. Ainsi à l'école nationale de Tabarre, où six salles de classes ont été repeintes, les bancs et les tables consolidés et l'électricité réinstallée. Pendant ce temps, le médecin et l'infirmier du bord, renforcés par un médecin des forces armées aux Antilles, ont donné 220 consultations.

27/09 LIBAN : TRANSFERT D'AUTORITÉ

Le colonel Pierre-Yves Rondeau, chef de corps du 35^e Régiment d'infanterie de Belfort, a pris le commandement du GTIA (groupement tactique interarmes) français de la Finul (Sud-Liban), succédant au colonel Rémy Cadapeud, chef de corps du 1^{er} Régiment de tirailleurs d'Epinal.

30/08 et 07/09

AFGHANISTAN ET LIBAN : 2 MILITAIRES DÉCÈDENT EN OPEX

Le Battle Group Bison était engagé dans une opération dans le nord de la vallée d'Uzbeen (Est afghan) lorsqu'un véhicule de l'avant blindé est tombé dans un ravin avec trois militaires à bord. Evacué avec ses camarades vers l'hôpital militaire français de Kaboul, l'adjudant Hervé Enaux, du 35° RI de Belfort, décédait de ses blessures. Au Sud-Liban, le caporal François Fradet, du 3° RG de Charleville-Mézières en mission au sein de la Force intérimaire des Nations unies au Liban, perdait la vie dans un accident aux commandes d'un MPG (moyen polyvalent du Génie).

17/09 SOMALIE: LE « DE GRASSE » CONTRARIE LES PLANS DES PIRATES AU LARGE DES CÔTES

Le *De Grasse* était en patrouille au large des côtes somaliennes dans le cadre de l'opération Atalante quand il a intercepté un groupe d'embarcations de pirates présumés, les empêchant de gagner le large et de mener de probables attaques. Une partie, chargée de matériel (échelles, bidons d'essence...), indiquant un départ imminent, avait été repérée la veille par l'hélicoptère Lynx de la frégate. Le matin, l'hélicoptère a de nouveau localisé ce groupe composé de plusieurs skiffs et d'une baleinière utilisée pour le ravitaillement. L'interception de la baleinière s'est effectuée en douceur, ses occupants n'opposant aucune résistance. Quant aux skiffs, ils se sont arrêtés après un tir de semonce de



MARINE NATIONALE

l'hélicoptère. 12 pirates présumés, 3 skiffs et une baleinière transportant notamment des roquettes de RPG ont été interceptés. L'absence de flagrant délit n'a pas permis d'envisager

de poursuites judiciaires à l'encontre des présumés pirates, mais l'ensemble du matériel pouvant servir à commettre une attaque a été saisi et la baleinière détruite.

07/09 PAKISTAN : DES C135-FR ACHEMINENT DE L'AIDE HUMANITAIRE

Trois rotations de C135-FR en version transport de fret ont rallié Islamabad depuis l'aéroport de Châlons-Vatry et la base aérienne d'Istres.

Ils y ont acheminé 25 tonnes de matériel médical, de médicaments, de matériel de traitement d'eau, de tentes et de couvertures. Depuis le mois d'août, la France

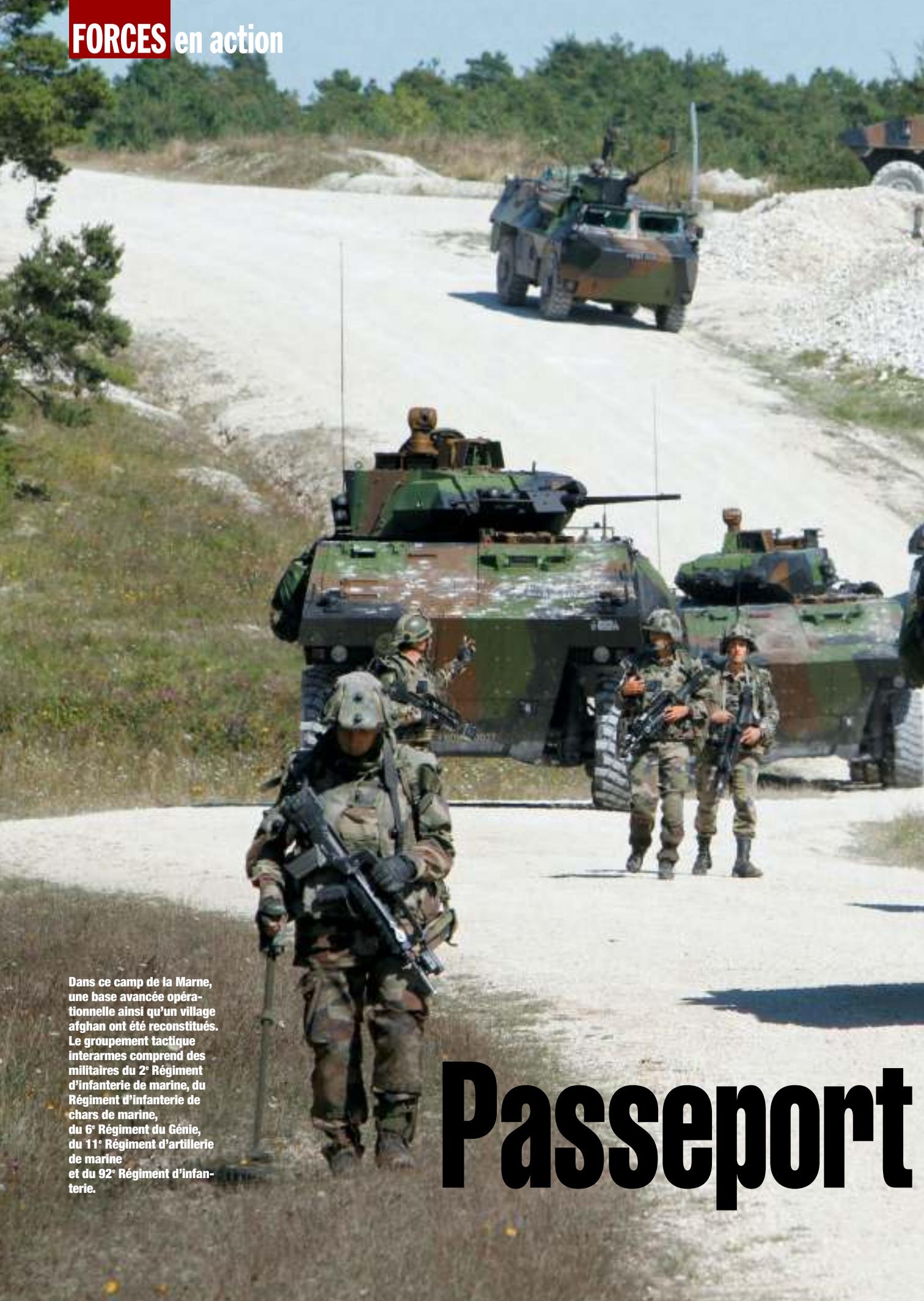
apporte sa contribution au programme de l'Otan d'acheminement aérien d'aide humanitaire au Pakistan, où près de deux millions de personnes ont été déplacées suite à de terribles inondations.



EMA/COM

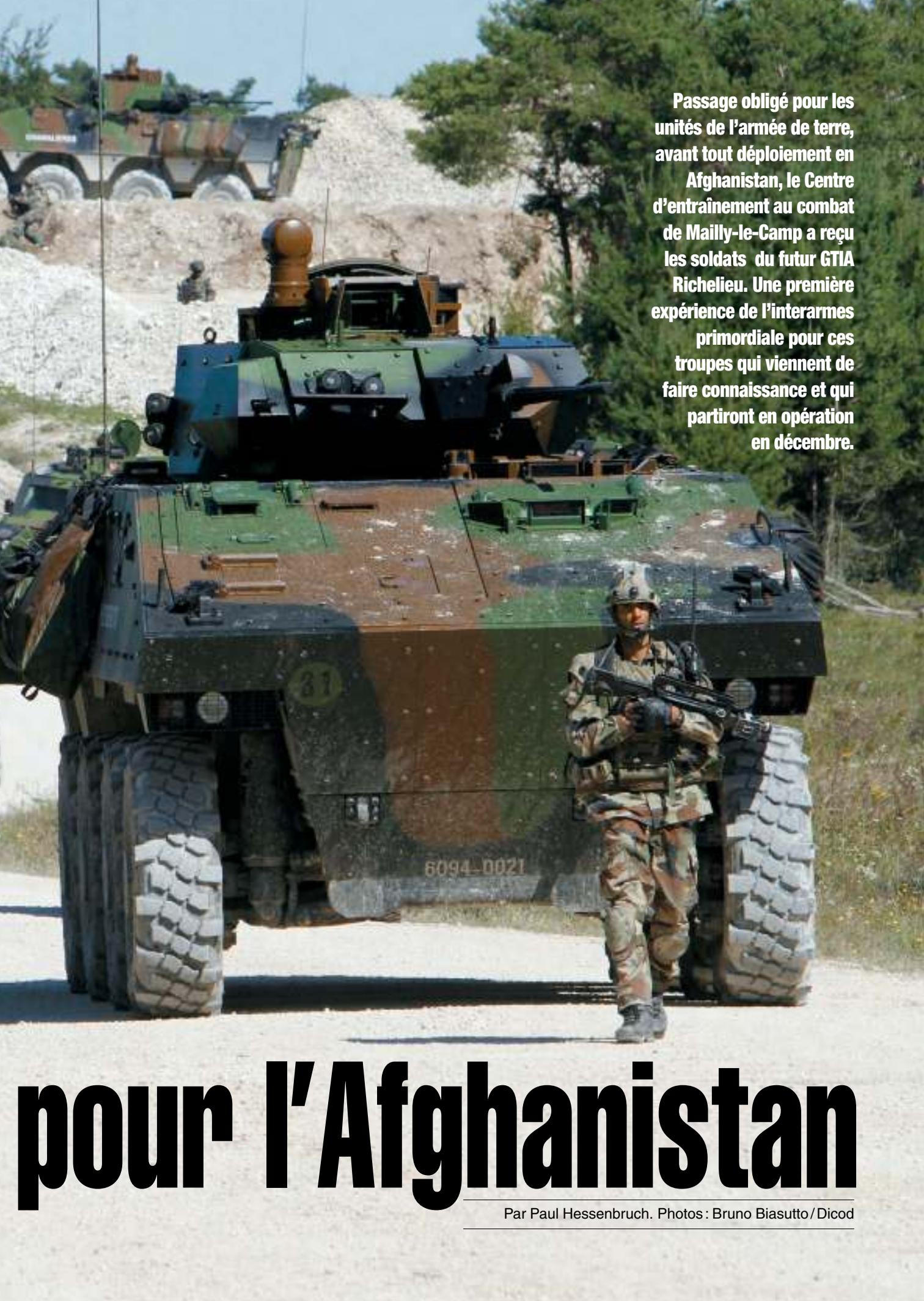
ERRATUM

Dans la brève intitulée « Les Tigre passent la barre des 1 000 heures de vol », de notre numéro 353, il fallait lire : « ils ont pour mission l'escorte des hélicoptères de transports et l'appui des troupes au sol », et non « ils ont pour mission l'escorte, le transport et l'appui des troupes au sol ». De même : « ils sont équipés d'un canon de 30 mm et de roquettes de 68 mm », et non « ils sont équipés d'un canon de 30 mm à visée laser et de roquettes de 28 mm ».



Dans ce camp de la Marne, une base avancée opérationnelle ainsi qu'un village afghan ont été reconstitués. Le groupement tactique interarmes comprend des militaires du 2^e Régiment d'infanterie de marine, du Régiment d'infanterie de chars de marine, du 6^e Régiment du Génie, du 11^e Régiment d'artillerie de marine et du 92^e Régiment d'infanterie.

Passport



Passage obligé pour les unités de l'armée de terre, avant tout déploiement en Afghanistan, le Centre d'entraînement au combat de Mailly-le-Camp a reçu les soldats du futur GTIA Richelieu. Une première expérience de l'interarmes primordiale pour ces troupes qui viennent de faire connaissance et qui partiront en opération en décembre.

pour l'Afghanistan

Par Paul Hessenbruch. Photos : Bruno Biasutto / Dicod



« Nous devons apprendre à nous connaître et créer des automatismes dans notre façon de travailler ensemble. »

Ci-dessus et ci-contre : Soldats et blindés sont équipés de capteurs et d'équipements de simulation Laser. Les données transmises au centre opérationnel servent à contrôler et à orienter l'exercice ainsi qu'aux débriefings.

A droite : Au centre opérationnel, les OAC (organisateur-arbitre-conseillers) assistent à l'offensive en direct sur grand écran.





Entre deux baraquements, le capitaine R., commandant la 2^e compagnie du 2^e Régiment d'infanterie de marine (2^e Rima), a rassemblé ses hommes autour d'une « caisse à sable », où il expose le scénario et la mission du jour, qui doit durer 36 heures. Il est tôt, et les visages sont tendus et attentifs. Dans le camp militaire de Mailly-le-Camp, dans la Marne, à 6 000 kilomètres des montagnes afghanes, une base avancée opérationnelle (FOB) a été reconstituée. « Hier, le COP (poste de combat avancé) contrôlé par l'Armée nationale afghane est tombé aux mains des insurgés. Notre mission est de reprendre cette position, de la sécuriser et de neutraliser l'ennemi. »

Depuis une semaine, près de 800 hommes du groupement tactique interarmes (GTIA), qui s'est baptisé Richelieu, s'entraînent à Mailly en vue de leur projection sur le théâtre afghan, en décembre. Ils proviennent en majorité du 2^e Rima, mais aussi notamment d'un escadron blindé du Régiment d'infanterie de chars de marine (RICM) et de trois sections du 6^e Régiment du Génie (RG), de deux sections de tir du 11^e Régiment d'artillerie de marine (Rama) et d'une section VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie) du 92^e Régiment d'infanterie. Au sein des infrastructures de Mailly, le GTIA est aidé dans sa préparation par les experts du Centre d'entraînement au combat (Centac). Chargé d'évaluer la capacité opérationnelle des unités de combat de l'armée de terre, le Centac est un passage obligé pour chaque unité devant être déployée en Afghanistan.

Mise en place collective

« Aujourd'hui, c'est la première fois que nous allons manœuvrer avec nos appuis du 11^e Rama et du 6^e RG, lance le capitaine R. à ses hommes. Nous devons apprendre à nous connaître, il est primordial de créer des automatismes dans notre façon de travailler ensemble. » Les consignes de ce matin sont claires : « Au moindre doute sur la présence d'engins explosifs improvisés (IED), il faudra laisser agir le Génie », rappelle le capitaine.

Le Centac a équipé hommes et blindés de capteurs et d'équipements de simulation Laser qui lui serviront à contrôler et orienter l'exercice. Ils lui serviront aussi pour les debriefings, grâce aux données enregistrées par les capteurs et centralisées au centre opérationnel (CO).

Il est 10 heures, la mission commence pour 36 heures non-stop. La 2^e compagnie sort en tête de la « base » pour se diriger vers le COP. Après quelques minutes de progression, la colonne ralentit. A un carrefour, un arbre est couché au sol, et on ne voit pas à plus de 150 mètres. Suivant les instructions transmises par radio, les chefs ■■■



« On agit dans des conditions très proches du réel avec au-dessus de nous l'aviation et les hélicoptères et sur le terrain les blindés. »

Ci-dessus :

La section est tombée dans un piège tendu par les insurgés afghans. Deux soldats prennent en charge un blessé qui sera évacué par hélicoptère.

Ci-contre :

Un soldat du 6^e Régiment du génie neutralise un engin explosif improvisé (IED).





■ ■ ■ sécurisent la zone pour permettre l'intervention du Génie. Soudain, ce qui n'était qu'inquiétant se transforme, deux explosions plus tard, en un piège tendu par les « insurgés afghans », un rôle tenu par la force adverse (Forad) permanente du Centac, composé de 200 soldats. « *A couvert ! A couvert* », lance le caporal-chef en tête de la colonne. Les échanges de tirs s'accroissent, de même que le rythme des communications radio. Les appuis font leur apparition, fixant l'ennemi par un feu nourri. Une contre-attaque lancée sur les côtés oblige l'ennemi à quitter ses positions.

« *Le régiment s'entraîne depuis quatre mois et les hommes ont reçu des formations individuelles. Il est bon de voir que, collectivement, tout se met en place sur le terrain de manière efficace et rapide*, se réjouit le colonel Heluin, chef de corps du 2^e Rima. *C'est en quelque sorte la synthèse du travail réalisé en amont.* »

Au centre opérationnel, dans une salle informatique, les OAC (observateurs-arbitres-contrôleurs) suivent l'offensive en direct sur un grand écran. Ce sont eux qui ont la maîtrise du déroulement de l'exercice. « *Tout est conçu pour être au plus près des retours d'expérience que nous recevons de l'Afghanistan* », déclare le lieutenant-colonel Fesquet, chef du centre. D'autres OAC sur le terrain agissent en chefs d'orchestre. Pour la plupart, ils connaissent l'Afghanistan. Comme cet adjudant-chef, des troupes alpines, qui distribue ses précieux conseils : « *Dites-vous que si vous faites des erreurs ici, vous en ferez là-bas et, au combat, ça peut être fatal.* »

Manœuvres interarmes

Après 30 minutes d'offensive, la menace créée par la Forad est neutralisée. La colonne va pouvoir passer le carrefour. Le capitaine R. a donné instruction aux blindés de rallier l'objectif par des chemins différents... Pour le 1^{er} classe O., de la 2^e compagnie, c'est une grande nouveauté de manœuvrer dans des conditions interarmes. « *Ici, je peux tester mes capacités à combattre pendant 36 heures*, explique-t-il. *Je prends cet entraînement avec beaucoup d'humilité, mais en étant totalement concentré sur l'objectif du déploiement en Afghanistan. Le plus important, c'est d'être parfaitement entraîné pour le jour J.* »

D'ici au déploiement sur le terrain, le GTIA suivra un autre entraînement à Canjuers (Var). Le colonel Heluin estime qu'aujourd'hui, pour son régiment, c'est le déclic. Il y aura un avant et un après Mailly : « *On agit dans des conditions vraiment proches du réel avec, au-dessus de nous, l'aviation, les hélicoptères, les drones et, sur le terrain, les blindés. Je sais aussi que ce passage devant le Centac va apporter beaucoup de cohésion au GTIA.* »

La nuit est tombée sur Mailly-le-Camp. Le capitaine R. a réussi sa mission et repris le COP après une douzaine d'heures. Les blindés rentrent dans le camp de fortune. Mais pour l'officier, la journée n'est pas finie. Le Centac a décidé d'improviser ce soir une mission bien spéciale : une interview en anglais à l'intérieur du camp. « *L'idée peut paraître saugrenue, pourtant il faut aussi prendre en compte le rôle des médias sur place. Et tout faire pour que le capitaine ne soit pas déstabilisé s'il se trouve dans pareille situation là-bas* », précise le capitaine Pourcelet, OAC du Centac.

Au centre opérationnel, les analystes procèdent, comme chaque soir, à un debriefing sur les phases de combat à partir de l'enregistrement des communications radio, de statistiques et de vidéos réalisées par une équipe chargée de filmer les phases importantes de la mission. C'est sur ces analyses que sont évalués les commandants de compagnie.

Travail payant

Le lendemain matin, la 2^e compagnie est à pied d'œuvre pour encore quelques heures d'entraînement. L'exercice se poursuit dans un village construit au milieu du camp. Lors de cette phase sont reproduites des conditions particulières de combat. Les derniers retours d'expérience en Afghanistan soulignent que les insurgés lancent souvent leurs attaques à partir des villages en se fondant dans la population. L'entraînement doit permettre de gérer cette situation exigeant sang-froid et discernement. Alors que les Gazelle effectuent leurs rondes dans le ciel, au sol, le combat gagne en intensité pour venir à bout d'insurgés retranchés. Maison après maison, les unités reprennent le terrain. La Forad tente une ultime manœuvre pour déstabiliser les unités, mais la compagnie a fait preuve d'efficacité. Le capitaine R. doit cependant organiser l'évacuation des blessés. Il demande des appuis au sol pour sécuriser une zone d'atterrissage sur les hauteurs du village. Deux hélicoptères Puma arrivent pour embarquer les blessés. Quand ils redécollent, les insurgés sont définitivement neutralisés.

Le combat qui a conclu cette mission de 36 heures a été éprouvant. Assis sur une pierre, le lieutenant P., chef de section de la 2^e compagnie, reprend petit à petit ses esprits. Il semble soulagé et fatigué à la fois. « *Physiquement, ça a été dur, lâche-t-il, mentalement aussi. Je sais maintenant où j'en suis de ma préparation, je m'imagine mieux en Afghanistan. Tout ce travail sera payant lorsqu'on sera confronté à la réalité du théâtre d'opérations.* » ■



Cyril Robinet, chargé de mission Afrique de l'Est à la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense

« La question des clans, toujours sous-jacente dans le conflit somalien, est passée au deuxième plan derrière celle de l'extrémisme religieux. »

Le 23 août, les rebelles d'Al-Shabaab ont lancé à Mogadiscio une vaste offensive contre les forces gouvernementales et les troupes de l'Union africaine. Qui sont-ils ?

Un petit rappel historique est nécessaire pour comprendre. L'année 2006 voit l'arrivée au pouvoir en Somalie de l'Union des tribunaux islamiques (UTI) à la faveur d'une guerre civile qui a débuté en 1991 après le renversement du président Siad Barré (voir encadré p. ci-contre). L'UTI, qui contrôle le centre-sud, s'empare de la capitale, Mogadiscio, et le Gouvernement fédéral de transition (GFT) doit se réfugier à Nairobi, au Kenya. L'ordre règne en Somalie, mais le mot « islamique » fait peur à la communauté internationale. En décembre de la même année, les Ethiopiens, sou-

tenus par les Etats-Unis, pénètrent militairement dans le sud de la Somalie et à Mogadiscio pour, officiellement, rétablir le GFT. Bien organisée et équipée, l'armée éthiopienne écrase en moins de deux semaines l'Union des tribunaux islamiques. Les leaders de ces derniers s'exilent et le GFT est rétabli. La Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) est déployée, mandatée par les Nations unies pour soutenir les institutions fédérales transitoires et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Une guerre insurrectionnelle se développe alors, menée par l'Alliance pour la libération de la Somalie (ARS). Ses forces constituées des milices qui faisaient régner l'ordre pour les Tribunaux, sont composées

de « jeunes » (*shebab*, en arabe).

Comment est née cette milice ?

Après l'aboutissement du processus de paix de Djibouti et l'accord signé en août 2008, le leader des insurgés, Sheikh Sharif Sheikh Ahmed, rallie le GFT. Son élection à la présidence du GFT, suite à la démission du président Abdullahi Yussuf Ahmed, marque la concrétisation de l'accord de Djibouti. Les forces éthiopiennes se retirent et l'Amisom est renforcée. Un dialogue s'instaure avec une partie de l'opposition. Mais cet accord provoque la scission de l'ARS. Une branche, emmenée par Sheikh Sharif Sheikh Ahmed, accepte le processus et intègre les institutions fédérales de transition ; une autre le refuse et part en Erythrée, d'où elle forme une coalition islamiste, le Hizbul Islam

Miliciens islamistes en août dernier durant l'offensive contre les forces gouvernementales et les soldats de l'Onu, près de la capitale somalienne.



STR/AFP

(parti de l'Islam). Entre-temps, les Shebab se radicalisent, lancent un djihad et se rapprochent d'Al-Qaïda. Si bien qu'en avril 2009, le pays fait face une double insurrection : Al-Shabaab et Hizbul Islam, dont le leader, Sheikh Hassan Dahir Aweys, est rentré en Somalie. Les deux mouvements

surrection en Somalie, c'est Al-Shabaab.

Comment cette milice islamiste est-elle organisée ?

Al-Shabaab n'est pas un mouvement homogène. Au sein de la Choura (l'assemblée des dirigeants), deux tendances s'opposent. Une frange dure, sans doute

nique, vise l'instauration d'un émirat sur l'ensemble du territoire des Somali (qui comprend des régions d'Éthiopie, de Djibouti et du Kenya). Cette division pourrait être utilisée par le GFT pour rallier les moins extrémistes des Shebabs.

Au sein de la milice d'Al Shabaab, les « djihadistes » s'opposent aux tenants d'un émirat des Somali.

sont de force équivalente mais, progressivement, Al-Shabaab prend le pas sur son rival. Officiellement, les milices sont alliées, cependant des affrontements éclatent régulièrement entre elles. Aujourd'hui, l'in-

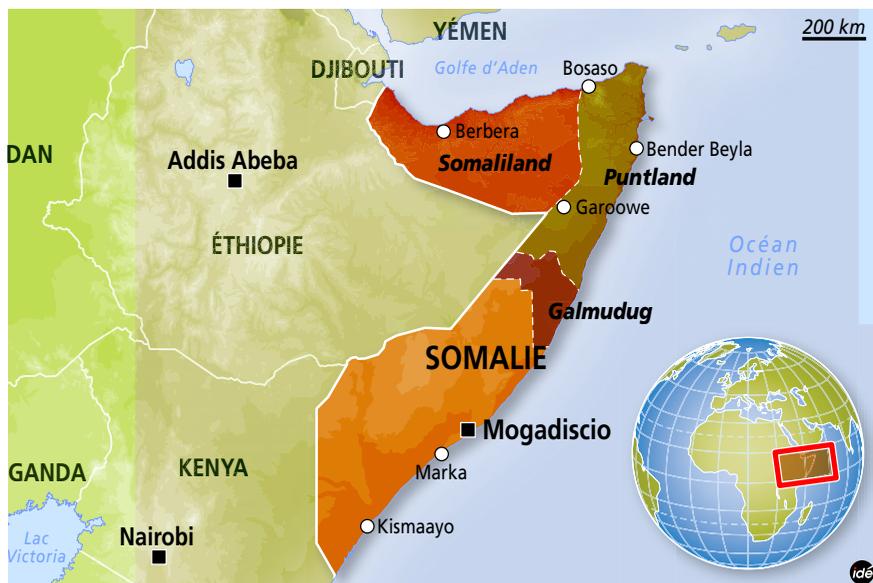
majoritaire, islamiste et djihadiste, proche d'Al-Qaïda. L'« émir » (chef) d'Al-Shabaab, Godane, clame ainsi que la lutte ne s'arrêtera que quand le monde entier sera islamisé. L'autre, plus nationaliste, voire cla-

A combien peut-on évaluer les forces de ces rebelles ?

Ces troupes ne sont pas très nombreuses au regard des 9 millions d'habitants en Somalie. On peut les diviser en deux catégories. D'une part, les troupes combattantes, 2000 à 3000 hommes qui luttent contre le GFT (de 6000 à 10000 hommes). Parmi elles, quelques centaines de djihadistes venus de l'étranger, somaliens binationaux issus de la diaspora ou ressortissants de pays d'Afrique du Nord, du Sahel, du Moyen-Orient et du sous-continent indien. D'autre part, les troupes d'« occupation ». Clanique et homogènes, ces groupes de miliciens locaux se sont ralliés à Al-Shabaab mais n'ont pas vocation à combattre ailleurs que sur leur territoire. Ils seraient entre 10000 et 15000. Opportunistes, ils pourraient facilement changer de camp.

Quels sont les objectifs d'Al-Shabaab ?

Faire tomber le GFT, considéré comme un gouvernement apostat, et chasser les troupes de l'Union africaine en Somalie, qualifiées de croisés. Mais les dirigeants d'Al-Shabaab doivent sans doute savoir qu'ils risquent de provoquer alors un retour des Ethiopiens susceptibles de les écraser. Et c'est peut-être leur but, car ils pourraient alors invoquer un grand djihad et obtenir le soutien d'une population très nationaliste. Les combattants de ■■■■



Les Tribunaux contre l'Alliance

Après le renversement du président Siad Barré en 1991, les milices claniques qui s'opposaient à lui s'entre-déchirent, malgré de nombreuses tentatives de réconciliation. Dans les années 2000, des mouvements islamiques se développent, qui semblent pouvoir amener enfin un peu d'ordre à une population qui désire la paix à tout prix. Les élites remplacent l'Etat par la religion et créent l'Union des tribunaux islamiques (UTI). Cette structure fédère des tribunaux qui appliquent plus ou moins la charia. Au début, ces derniers interviennent dans les litiges commerciaux et fonciers et se dotent peu à peu de leurs forces de sécurité. Ils réinstallent ainsi localement

un ordre que l'Etat, incarné alors par le Gouvernement national de transition (GNT), n'est pas capable d'assurer. L'UTI inquiète la communauté internationale, les Etats-Unis surtout, qui craignent que la Somalie devienne un nouvel Afghanistan. Ils décident d'appuyer une coalition des seigneurs de guerre, l'Alliance pour la restauration de la paix et contre le terrorisme. L'Alliance échoue à prendre le pouvoir, les Tribunaux ayant le soutien la population pour avoir réussi à instaurer un peu d'ordre et de paix. Ces derniers, qui contrôlent une partie du pays, prennent Mogadiscio en 2006, qu'ils ne conserveront que quelques mois.



ABDURASHID ABDULLE/AFP

Les pompiers de l'Union africaine luttent contre un incendie attribué aux rebelles, en décembre dernier. Ci-dessous, des miliciens islamistes.

■ ■ ■ connu que la guerre. La paix leur semblerait une chose étrange.

Les attentats de Kampala, en Ouganda, au mois de juillet, sont-ils le signe d'une internationalisation du mouvement ?

On peut penser que ces attentats avaient pour objectif de faire partir les troupes de l'Amisom, majoritairement constituées de soldats ougandais. Al-Shabaab peut continuer dans cette voie, mais elle peut aussi s'arrêter, jugeant qu'elle a obtenu ce qu'elle voulait : une attitude plus agressive et un renforcement des forces des Nations unies – qui sont passées, en effet, de 6 000 à 7 200 hommes depuis l'attentat. L'Ouganda et l'Éthiopie ont en outre demandé que le mandat de l'Amisom passe du maintien de la paix à l'imposition de la paix. Al-Shabaab espère ainsi que le nombre de dommages collatéraux augmentera, faisant apparaître l'Amisom

comme une force d'occupation qui suscitera le soulèvement de la population. En tout cas, cet attentat montre que les islamistes d'Afrique de l'Est ont toujours les moyens, depuis les attentats survenus en 1998, de frapper dans la région.



SSTR/AFP

Les négociations pourront-elles triompher des rivalités de clans ?

La question des clans est toujours sous-jacente dans le conflit somalien, sauf qu'elle est passée au deuxième plan derrière celle de l'extrémisme religieux. Dans une société divisée en clans, il est difficile, voire impossible, pour un représentant de l'État issu d'un clan d'imposer son autorité sur tous les citoyens.

Une sortie de crise est-elle possible ?

La communauté internationale soutient le GFT et l'encourage à poursuivre le dialogue intersomalien, avec ses alliés comme avec les moins extrémistes de ses ennemis. Il sera difficile pour le GFT de restaurer un État somalien centralisé, d'autant que le Somaliland s'est autoproclamé indépendant – bien qu'il ne soit pas reconnu – et que le Puntland est une région autonome quasi indépendante. Le GFT pourrait, en revanche, être un catalyseur pour la mise en place d'une forme de confédération basée sur les clans et les territoires. Une avancée encourageante est intervenue en mars dernier, avec l'accord signé à Addis Abeba entre le GFT et Al-Suhna Wal Jamaa. Cette milice soufie, qui s'est levée pour lutter contre les exactions d'Al-Shabaab, contrôle à peu près la région du Galmudug, dans le centre du pays. Si les Somaliens s'entendent entre eux, il n'y a pas de raison pour que quelques milliers d'hommes continuent leurs exactions. ■

**Propos recueillis par
Samantha Lille**

@ VOIR SUR LE NET

Plus d'informations sur :
www.defense.gouv.fr/defense/webtv
rubrique « actualités »

Formation européenne pour les soldats de la paix

La France participe à l'European Union Training Mission Somalia (EUTM), qui forme, en Ouganda, 2 000 soldats des forces de sécurité du Gouvernement fédéral de transition. Cette action se déroule dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne. EUTM Somalia fait suite à l'opération française de formation de 500 soldats du Gouvernement fédéral de transition à Djibouti, en 2009.

Dans le cadre d'EUTM, les Européens assistent les Ougandais pour qu'ils puissent à leur tour former les Somaliens. Depuis 2006, les Français contribuent activement à l'instruction opérationnelle des contingents africains destinés à armer l'Amisom et leurs relèves. Cette mission est conduite par les Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) pour les contingents ougandais et par les Forces françaises au Gabon (FFG) pour les contingents burundais.



unéo

90% DES MILITAIRES ONT DÉJÀ CHOISI
LA RÉFÉRENCE SANTÉ UNÉO,
POUR EUX ET LEUR FAMILLE.

Première mutuelle du ministère de la Défense, la mutuelle santé Unéo protège les militaires des quatre armées et leur famille. Forte de 630 000 adhérents et de 1,25 million de personnes protégées, elle propose une couverture santé performante, adaptée aux spécificités et exigences des métiers militaires.

C'est parce que vous assurez notre sécurité en France et à l'étranger qu'Unéo s'engage à vos côtés pour défendre votre santé.

IL Y A DES ALLIÉS SUR LESQUELS ON PEUT VRAIMENT COMPTER !

Unéo
48, rue Barbès
92542 Montrouge cedex
Tél. : 0 970 809 709 (prix d'un appel local)
www.groupe-uneo.fr

 **CAISSE NATIONALE
DU GENDARME**


**Mutuelle
NATIONALE MILITAIRE**
ENGAGÉ À VOS CÔTÉS

 **MAA**


unéo
LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ


**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**



Département NRBC de l'Institut de Grenoble. « Nous avons le privilège de pouvoir mener de front des études très diverses sur un même site et de disposer d'un matériel unique au monde. »

Recherche biomédicale des

Les médecins-chercheurs des trois Centres de recherche des armées travaillent sur les traumatismes auxquels les militaires sont exposés, en exercice ou en opérations extérieures. Focus sur le centre de Grenoble.

Dans cette pièce noire équipée d'un tapis de course sont effectués des tests d'effort. Avec ceci de particulier qu'ils peuvent être pratiqués sous toutes les conditions climatiques et à n'importe quelle altitude. « Nous pouvons recréer le climat tchadien, afghan ou guyanais », explique le médecin en chef Launay, du département « facteurs humains » à l'Institut de recherche biomédicale des

armées (Irba) de Grenoble (voir encadré). Objet de ces tests : étudier les points forts et les faiblesses des protections vestimentaires. Les résultats servent à l'amélioration des équipements individuels. « Le treillis

Félin, par exemple, a été testé ici. A partir des données obtenues, les ingénieurs de l'habillement ont apporté des modifications aux composants des textiles », ajoute le chercheur.

A l'antenne de Grenoble, les médecins-chercheurs étudient les différents traumatismes auxquels les militaires sont exposés, ainsi que les conséquences sur leur santé et leurs facultés à remplir leurs missions. Ces scientifiques évoluant dans les neuro-



NICOLAS BERNARD/SIRPA-TERRÉ

J.-R. DRAHI/SIRPA-TERRÉ



GOURBY/CRSSA



GOURBY/CRSSA



Les programmes sont établis à partir des directions fixées par l'état-major des armées, mais les études profitent également aux civils.

armées : prévenir et guérir

sciences, la physiologie et la biologie, entre autres, travaillent dans des domaines aussi variés que les risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques (NRBC), la thérapie cellulaire ou l'adaptation de l'homme en milieu contraignant et hostile. Leurs travaux ne profitent pas seulement aux forces armées, mais aussi aux civils, le Service de santé des armées ayant aussi une mission de service public.

Les programmes menés par l'Irba sont établis à partir des directions fixées par l'état-major des armées (EMA). A 90 %, les recherches sont financées par la Direction générale de l'armement (DGA). « Nous travaillons avec la DGA sur le développement ou le suivi de programmes d'armement. Nous sommes attentifs à la manière dont l'homme tolérera un système d'armement, pré-

cise le médecin général Bigard, chef de la division « recherches ». *Par rapport à la recherche civile, nous avons le privilège de pouvoir mener de front des études très diverses sur un même site, ici à Grenoble, et de disposer d'un matériel unique au monde.* » Des conditions très favorables, qui ont permis, par exemple, au département du médecin en chef Launay, de déposer un brevet pour une mallette, testée récemment en Afghanistan, contenant un masque pour faciliter la respiration en altitude des personnes sujettes au mal aigu des montagnes. Responsable de malaises dits hypoxiques, ce phénomène est dû à la diminution de la quantité d'oxygène distribuée aux tissus par le sang. Il entraîne une baisse des performances intellectuelles et physiques, et génère des troubles de la mémoire. ■■■

Les mesures audiométriques effectuées sur des soldats exposés aux bruits des armes permettront d'améliorer les protections auriculaires ou d'en concevoir de nouvelles.

■ ■ ■ Les chercheurs de l'Irba quittent parfois leurs blouses blanches pour aller sur le terrain mener une étude ou informer les militaires des risques encourus. Le lieutenant Crouzier, chercheur au département « effets biologiques des rayonnements », s'est rendu en Afghanistan, où il a pu rassurer les militaires français sur les effets potentiels des ondes dégagées par les brouilleurs opérationnels installés sur les véhicules pour les protéger des engins explosifs improvisés. « *En l'état actuel de nos connaissances, les principaux effets de ces rayonnements sont de nature thermique. Les signaux émis par les brouilleurs font partie des ondes radio. Et ce type de fréquences ne devrait pas, a priori, provoquer d'effets nocifs si les consignes d'emploi sur les distances sont respectées*, explique le jeune chercheur, qui ajoute, *les craintes se fondent plus sur l'engouement actuel des médias pour les effets des rayonnements électromagnétiques en général, comme les téléphones portables, que sur des informations objectives.* » Une étude a même été menée pendant plus d'un an sur les effets de ces ondes sur les prothèses portées par des militaires à la suite de fracture. « Les

recherches ont prouvé que la température des tissus proches de ces prothèses n'augmente pas au contact de ces rayonnements », précise le lieutenant Crouzier. Quoi qu'il en soit, ces travaux sont précieux pour pouvoir réviser ou préciser des normes actuelles d'aptitude Opex.

Déjà, avant même d'être sur le théâtre d'opérations, le militaire est exposé à des commotions de toutes sortes. Ne serait-ce qu'à l'entraînement, sur un champ de tir, par exemple. Les bruits d'armes constituent un risque important de lésions du système auditif. On recense 1 000 à 1 200 cas de traumatismes sonores par an. En 2009, le docteur Agnès Job a effectué plusieurs études auprès des militaires du 1^{er} Régiment parachutiste d'infan-

Les centres de recherche se regroupent

Le centre de Grenoble, ancien Centre de recherche du service de santé des armées, est l'une des trois antennes de l'Institut de recherche biomédicale des armées (Irba), les deux autres étant l'Institut de médecine navale de Toulon et l'Institut de médecine tropicale de Marseille. En 2014, les trois antennes seront regroupées à Brétigny-sur-Orge (Essonne). Au total, entre 120 et 150 projets de recherche sont suivis chaque année dans les instituts de l'Irba, de la lutte contre le paludisme au développement des soins médicaux en opérations extérieures.

Dépassant le seul cadre militaire, les études sont souvent menées conjointement avec des équipes du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ou des centres hospitaliers universitaires.



J.-R. DRAHI/SIRPA-TERRA

Ci-dessus : Après les tests menés sur le treillis Félin, les ingénieurs de l'habillement ont apporté des modifications sur les textiles. A droite : Test d'effort. Toutes les conditions climatiques ou d'altitude peuvent être recréées artificiellement.

terie de marine et du 93^e Régiment d'artillerie de montagne. Elle a effectué des mesures audiométriques sur ces soldats soumis quasi quotidiennement à des bruits d'armes. Les résultats permettront d'améliorer les protections auriculaires ou d'en mettre au point de nouvelles. Le docteur Job travaille aussi sur l'acouphène. Ce symptôme, qui se traduit par un bourdonnement, un sifflement ou un tintement qui n'est pas provoqué par une source sonore extérieure, peut devenir dans ses formes graves, très invalidant opérationnellement et psychologiquement. *« Je dois sensibiliser le personnel aux risques possibles et l'en prémunir de la meilleure façon possible, afin d'éviter des séquelles graves. »*

Au département de « thérapie cellulaire », les travaux portent sur l'exposition aux irradiations et sur les brûlures thermiques.

« Dès qu'il y a engagement des forces, on estime à un tiers les pertes humaines dues à ces brûlures, explique le vétérinaire en chef Diane Agay. A partir d'expériences sur des animaux de laboratoire, nous tentons de comprendre en quoi les brûlures par irradiation sont différentes des brûlures thermiques pour les tissus cutanés. » Ces études intéressent évidemment les chercheurs et les médecins confrontés à des populations civiles ayant subi des radiations.

Autres recherches bénéfiques pour le domaine civil, celles menées par l'équipe du pharmacien en chef Dorandeu, du département « toxicologie ». Elles portent sur les intoxications, d'origine accidentelle ou terroriste, notamment sur l'autotraitement d'urgence et les protections contre les toxiques. ■

Anne-Lise Llouquet



GOURBY / CRSSA



Acteurs privilégiés du lien Armées-Nation, les correspondants Défense sont une importante courroie de transmission entre le monde civil et le monde militaire. Nous avons rencontré deux de ces élus, qui œuvrent dans l'Oise.

Sébastien Gabard et Christian Gouspy, correspondants Défense dans l'Oise.



B. BIASUTTO/DICOD

Promoteurs de la Défense

Informer les élus et les administrés de leur commune sur les questions de Défense, tel est le rôle principal de ces élus désignés par leur maire. Le réseau des correspondants Défense, dont l'existence remonte à 2002, relève de la préfecture et est animé par la délégation militaire départementale (voir encadré).

L'Oise compte 693 communes, et donc autant de correspondants Défense, dont Christian Gouspy, maire de Fresneaux-Montchevreuil : « *Lieutenant-colonel de réserve, le monde militaire m'intéresse, et j'ai une bonne connaissance des armées. Je me suis proposé pour assumer cette fonction.* » Sébastien Gabard, quant à lui, est pompier à l'aéroport de Roissy et conseiller municipal de Sainte-Geneviève : « *Je regrette de ne pas m'être engagé dans une carrière militaire. Après mon service national, j'ai manqué d'informations sur les métiers que les armées proposaient. Je suis devenu correspondant Défense pour informer et accompagner dans leurs démarches les jeunes qui aimeraient s'engager.* »

Ces élus constituent un relais d'information entre leurs concitoyens et les armées, essentiellement pour ce qui concerne le recrutement et la réserve citoyenne, ainsi que sur la participation à certaines activités militaires, telles que le volontariat ou les préparations militaires. A cette fin, ils organisent des manifestations et s'associent aux opérations des Centres d'information et de recrutement des armées (Cirfa), auxquelles peuvent se joindre les unités implantées dans le département. « *Dans ma commune, nous avons organisé, l'année dernière, un forum des métiers en uniforme. Nous avons reçu la participation des Cirfa, des pompiers, des policiers et des gendarmes, que nous avons sollicités avec l'appui du délégué militaire départemental* », poursuit Sébastien Gabard.

Pour s'acquitter de leur mission, les correspondants puisent leurs sources auprès du ministère de la Défense et sont soutenus par

le délégué militaire départemental. Ils entretiennent également des contacts réguliers avec la préfecture du département et divers organismes militaires : la direction du Service national, l'Organisation nationale des anciens combattants, les réservistes citoyens, les relais Défense au sein de l'Education nationale ou les associations régionales de l'Institut des hautes études de la Défense nationale.

Le rôle de ces « relais d'information » des armées prend une importance accrue dans le contexte de restructuration que la Défense connaît actuellement. « *Dans notre département, le 41^e Régiment de transmissions, à Senlis, vient d'être dissous et le Régiment de marche du Tchad, à Noyon, a été transféré à Meyenheim, en Alsace, rappelle Christian Gouspy. L'année prochaine, ce sont la direction centrale du Service national et l'Ecole d'état-major, à Compiègne, qui seront transférées respectivement à Orléans (Loiret) et à Saumur (Maine-et-Loire). A terme, seule sera maintenue la base aérienne de Creil, devenue base de Défense.* »

Les correspondants Défense constituent aussi le premier contact des jeunes avec les armées. Car c'est à eux que ces derniers s'adresseront lorsqu'ils feront leur premier acte citoyen, c'est-à-dire le recensement pour la Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD). « *Nous avons, certes, le rôle d'informer nos administrés, sur les questions de Défense, ainsi que d'organiser des cérémonies, dans le cadre du devoir de mémoire. Mais nous avons aussi celui de former les jeunes à la citoyenneté, d'une manière générale, en leur expliquant, par exemple, l'importance du vote. En ce sens, on mesure pourquoi il est important de confier notre fonction à des élus locaux* », conclut Christian Gouspy. Afin qu'ils soient le mieux informés sur la vie de la Défense, les correspondants Défense reçoivent régulièrement une lettre d'information publiée par la délégation à l'information et à la communication de la Défense. ■

Linda Verhaeghe

Qu'est-ce que le délégué militaire départemental ?

Il est l'expert en matière de Défense sur le territoire dont il a la responsabilité. J'ai été nommé à cette fonction car je suis le commandant de la formation militaire la plus importante du département, la base aérienne 110 de Creil. Le délégué militaire est le seul à avoir la connaissance des forces et moyens militaires présents et disponibles, et des « vulnérabilités » du département, c'est-à-dire des risques et des dangers comme ceux que présentent les industries classées Seveso. Le secours aux populations reste une mission des armées. Le préfet peut faire appel aux moyens militaires lorsque les civils sont « indisponibles, insuffisants, inadaptés voire inexistantes ».

3 questions au

général Jean-François Furet, ancien commandant de la base aérienne de Creil et délégué militaire départemental de l'Oise.

Quelles sont ses missions ?

Il conseille le préfet et les élus. Les armées sont des acteurs majeurs dans la planification de Défense civile, surtout en ce qui concerne la gestion de crise sanitaire. Lors de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1), nous avons armé en médecine,

infirmiers et personnels administratifs les centres de soins en collaboration avec les organismes civils, de l'hiver 2009 au printemps 2010. Dans l'Oise, sur les 39 centres déployés, 18 ont été gérés par les forces armées. Le délégué militaire départemental a également un rôle d'accompagnement des restructurations de Défense, notamment pour ce qui est de la réintégration et du reclassement du personnel civil qui souhaite rester travailler sur la base aérienne de Creil. Enfin, nous sommes en contact avec les associations d'anciens combattants et avec les correspondants Défense.



Quelles relations entretenez-vous avec les correspondants Défense ?

Le délégué militaire entretient avec eux des contacts étroits. Nous avons organisé, l'année dernière, une réunion de formation et d'information à leur intention, sous l'égide du préfet, dans chacune des quatre sous-préfectures du département. Différents thèmes ont été évoqués, dont la réserve et les formations militaires existant dans le département. Enfin, ils sont un facteur d'insertion et un vecteur de rayonnement très important pour les militaires. A fortiori dans cette période de restructurations, où les formations militaires se regroupent et où les contacts sont moins nombreux entre militaires et civils.

Le général Jean-François Furet a rejoint au 1^{er} août l'état-major des armées.

— PERSONNELS CIVILS DE LA DÉFENSE —

La Revue d'Études, partenaire du Ministère de la Défense depuis près de 100 ans, vous propose des **PRÉPARATIONS À DISTANCE AUX CONCOURS DE CATÉGORIES A, B ET C :**



- Remise à niveau
- Approfondissement tout au long de l'année

www.revue-d-etudes.fr

Vous avez un projet ?

Nous sommes à votre écoute au **0825 800 735**



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



— PERSONNELS MILITAIRES DE LA DÉFENSE —

La Revue d'Études, partenaire du Ministère de la Défense depuis près de 100 ans, vous propose des **PRÉPARATIONS À DISTANCE AUX CONCOURS :**



- INTERARMÉES
- SERVICES COMMUNS
- ARMÉE DE TERRE
- ARMÉE DE L'AIR
- MARINE NATIONALE
- GENDARMERIE NATIONALE

www.revue-d-etudes.fr

Vous avez un projet ?

Nous sommes à votre écoute au **0825 800 735**



20 rue de l'Arcade 75008 Paris
contact@revue-d-etudes.fr



Bureaux enquête accidents : **comprendre pour prévenir**

militaires, de la gendarmerie, de la sécurité civile et des douanes) concerne le BEAD-air. Le transport routier, ferroviaire et fluvial relève du BEAD-transport terrestre (BEAD-TT). Le BEAD-mer, a quant à lui pour mission de réaliser des enquêtes concernant les événements en mer pouvant ou ayant affectés des bâtiments militaires ainsi que sur les accidents survenus durant des plongées subaquatiques.

La mission des bureaux n'est en aucun cas de rechercher d'éventuelles responsabilités des militaires. « *Le BEAD n'est pas*

là pour définir des fautes ou trouver des responsables, insiste le colonel Buisson, directeur du BEAD-TT. *L'objectif que se fixe le bureau est de comprendre les raisons de l'accident, d'en délimiter les circonstances et de proposer des recommandations de sécurité.* » Si l'événement est

Les accidents où sont impliqués des matériels militaires font, dans certains cas, l'objet d'enquêtes pour identifier des problèmes de prévention : conception du matériel, formation insuffisante des utilisateurs... Celles-ci donnent ensuite lieu à un rapport technique adressé à tous les organismes concernés.

Rechercher les raisons qui ont provoqué un accident pour éviter qu'il se reproduise demain, telle est la fonction des trois « bureaux enquête accidents Défense » (BEAD). Directement rattachés au cabinet du ministre de la Défense, ces structures collectent et analysent les informations qui permettront de déterminer les circonstances et les causes de l'événement. A partir de leurs conclusions, des recommandations sont établies, le cas échéant, pour mettre en place des mesures préventives.

Chaque bureau a un domaine de compétence. Tout problème impliquant un aéronef de la flotte d'Etat (avions et hélicoptères

imputable à un défaut de formation du conducteur ou du pilote, le BEAD-TT peut, par exemple, faire une recommandation de formation, mais ni le conducteur ni son commandement ne sont mis en cause. Le rapport d'enquête est anonyme. Personne, dans ce document, n'est cité et l'unité n'est pas mentionnée. « *Nous ne sommes ni juges, ni gendarmes. Nous sommes là pour dire : "Voilà ce qu'on a vu. Voilà ce qu'on propose de corriger"* », conclut le colonel Buisson.

Rien de commun, donc, avec l'enquête judiciaire, qui établit les éventuelles infractions pénales, ni avec l'enquête de commandement, qui précise s'il y a eu ou non manquement ■■■



BEAD-TT



ARMÉE DE L'AIR



BEAD-TT

Les compétences de chaque bureau (air, terre, mer) sont fixées en fonction de la nature des matériels, non de leur armée d'appartenance.



Les premiers moments qui suivent le crash d'un avion sont déterminants pour la suite de l'enquête.

« Les bureaux enquête accidents ne recherchent en aucun cas à déterminer s'il y a eu des fautes ou des responsabilités. »

« Une enquête est ouverte dans trois cas : la destruction de matériel, un incident grave et la répétition d'événements pouvant nécessiter des recommandations de sécurité. »



BEAD-TT

Le directeur d'enquête peut consulter d'autres centres d'expertises, comme ceux de la Direction générale de l'armement, ainsi que des industriels.

■ ■ ■ au règlement militaire par l'intéressé et propose éventuellement des modifications d'organisation.

Chaque bureau a son équipe d'alerte, qui est prévenue en cas d'événement. Une enquête est ouverte dans trois cas de figure : un accident ayant entraîné la destruction d'un aéronef, d'un véhicule ou d'un navire ou ayant fait des victimes ; un incident grave qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques ; enfin, la répétition d'événements mineurs, mais pouvant nécessiter des recommandations de sécurité.

Le directeur du BEAD concerné (air, terre, mer), désigne un directeur d'enquête technique, qui peut se faire assister par des experts qui se joindront au groupe de travail (par exemple un mécanicien, un médecin). Dans le cas du BEAD-air, des enquêteurs de première information (EPI), en métropole et en outre-mer, doivent se rendre immédiatement sur les lieux. Les premiers moments qui suivent un accident sont en effet déterminants pour la suite de l'enquête (prélèvement de fluides, témoignages...). Le directeur d'enquête technique peut, s'il le



BEAD-TT

juge utile, consulter d'autres centres d'expertises, comme ceux de la Direction générale de l'armement, ou des industriels.

Une fois toutes les phases d'enquête, d'expertise et d'analyse terminées, un rapport technique est rédigé. Il est adressé au ministre de la Défense et, simultanément, aux états-majors et aux unités concernés, ainsi qu'à tout autre organisme pouvant posséder du matériel semblable à celui faisant l'objet de l'investigation.

Au-delà du territoire national, la compétence des BEAD s'étend aux théâtres d'opérations, où l'emploi du matériel dans des conditions difficiles peut entraîner des recommandations particulières. Par ailleurs, la loi impose aux trois bureaux des BEAD la diffusion publique de leurs rapports d'enquête. On les trouve notamment sur Intradef (www.bead.defense.gouv.fr) et bientôt sur Internet. Actuellement, douze enquêtes sont en cours au BEAD-air, trois au BEAD-TT et une au BEAD-mer. ■

Philippe Deneuve

Les trois bureaux enquête

BEAD-air : date de création : 2003 - Effectifs : 27 personnes.

Localisation : base aérienne de Brétigny-sur-Orge (Essonne).

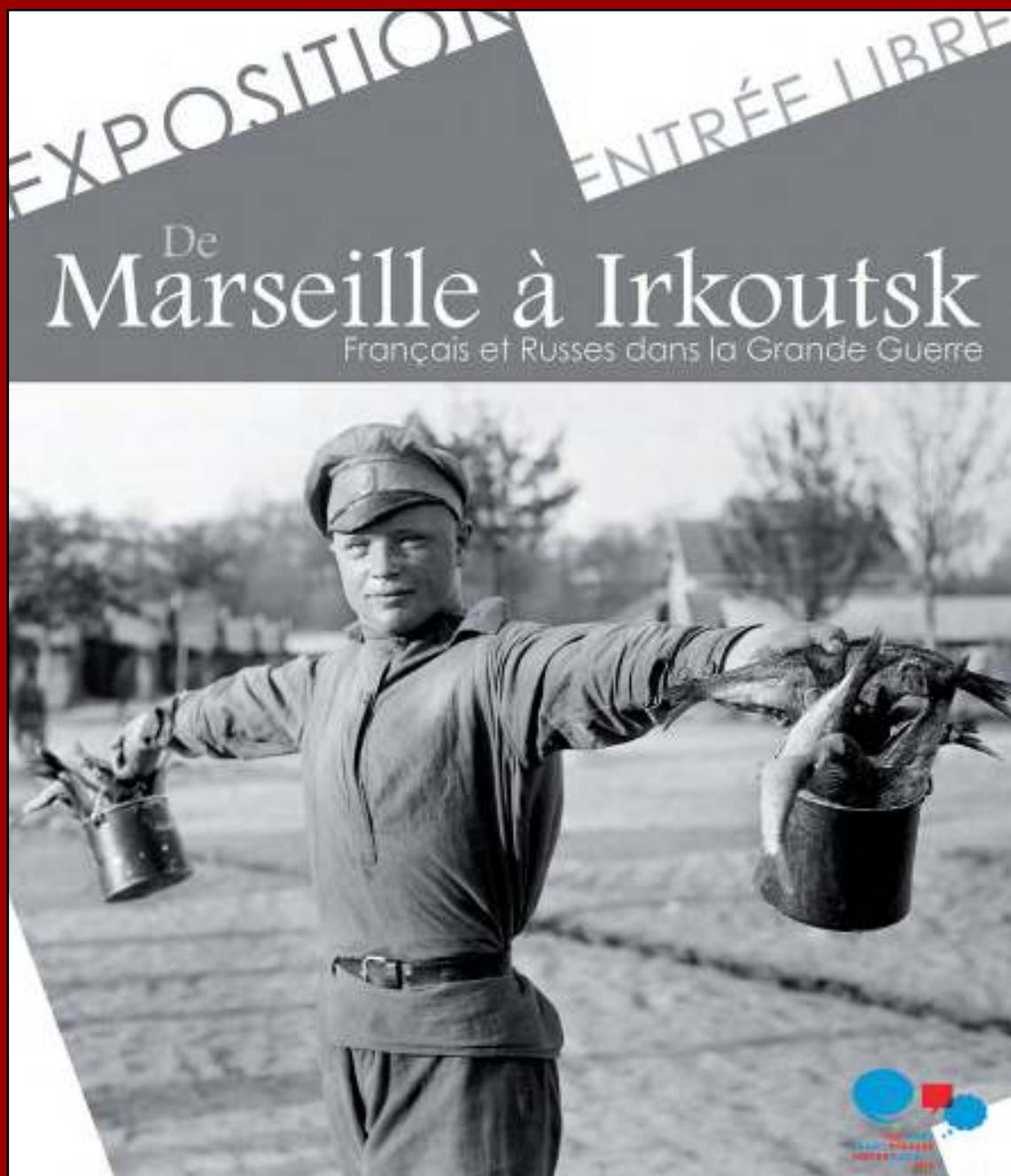
BEAD-TT : date de création : 2008 - Effectifs : 4 personnes -

Localisation : Satory (Yvelines).

BEAD-mer : date de création : 2008 - Effectifs : 2 personnes

(plus 2 réservistes) - Localisation : Inspection générale des armées-Marine, Saint-Thomas-d'Aquin.

L'ECPAD AUX 13^E RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE



Blois 14-17 octobre 2010

PROJECTIONS / CONFÉRENCES / DÉDICACES / EXPOSITION

Partenaire du Salon du livre, l'ECPAD apporte un soutien technique et scientifique à cet événement et en assure la couverture média (cafés littéraires, débats, etc.).

Des rendez-vous à suivre chaque jour sur www.ecpad.fr



ecpa ▶ d Établissement de communication
et de production audiovisuelle de la Défense

Otan : un centre de cyber

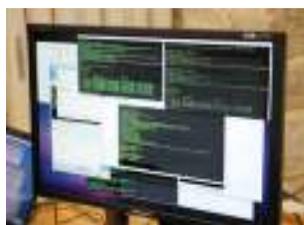
Basé dans une ancienne caserne militaire de Tallinn, un « think tank » réfléchit à l'élaboration de stratégies contre les attaques informatiques dont l'Alliance atlantique fait l'objet. Recherchant les meilleurs outils de protection des systèmes, il travaille également sur les moyens et les profils des cybermilitices.

Un ordinateur qui ne répond plus, une victime tapant rageusement sur son clavier dans l'espoir de ranimer sa machine... Voilà une dizaine d'années que le hacker solitaire a laissé place à des réseaux de pirates informatiques qui s'attaquent à des centres économiques ou des instances officielles. En 2007, les banques et l'administration estoniennes se sont ainsi trouvées paralysées pendant plusieurs heures. Ces cyberattaques massives provenaient en grande partie de serveurs localisés en Russie. Les cyberagresseurs manifestaient leur mécontentement à la suite du transfert d'une statue à la gloire de l'armée soviétique durant la Seconde Guerre mondiale, d'un quartier de la capitale vers une banlieue. Aucun pays n'est à l'abri de telles agressions. Ainsi, la France en enregistrerait, selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), 200 par an (1). L'Otan constitue aussi une cible régulière. Pour parer cette menace, l'Alliance atlantique s'est dotée d'un centre d'excellence Otan (voir encadré) en Estonie. Une ancienne caserne

militaire de Tallinn accueille un « think tank » dédié à la cyberdéfense, chargé de réfléchir à des stratégies contre les attaques informatiques. Le Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence (CCDCOE), dont « le besoin est incontestable », doit aider l'Otan « à affronter et contrer avec succès les menaces dans ce domaine », se réjouissait le général James Mattis, Commandant suprême allié à la Transformation de l'Otan (SACT), lors de l'inauguration du centre, en 2008, devant les représentants des pays contributeurs : Estonie, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie et Espagne. « La France, qui figure parmi les nations les plus engagées au sein de l'Otan sur les questions de cyberdéfense, n'en fait pas partie. Mais je crois qu'elle n'exclut pas d'y entrer un jour », glisse le directeur du centre, le colonel estonien Ilmar Tamm, que nous avons rencontré cet été. Une trentaine de membres compose le staff du CCDCOE, qui comprend de nombreuses salles de cours, des bureaux modernes, avec un contingent élevé d'ordinateurs au mètre carré. « L'idée d'un centre contre les cyberattaques est ■■■



U.S. AIR FORCE



CCDCOE



CCDCOE

défense en Estonie



L'informatique est désormais considéré comme la 5^e dimension de la guerre après l'espace, la mer, la terre et l'air.

Page de gauche :
Spécialistes de la lutte contre les «hackers» sur une base américaine (à gauche).
Le centre de Tallinn (à droite).

Sept pays (Estonie, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie et Espagne) ont contribué à la création, en 2008, du centre de Tallinn.

OTAN



■ ■ ■ née vers 2001, 2002, poursuit le colonel Tamm. En 2004, l'Estonie a offert à l'Otan d'accueillir un tel centre. » Mais l'idée trouve alors peu d'écho, malgré l'explosion d'Internet, jusqu'au sommet de Bucarest, en 2008, d'où accouchera le premier concept otanien en la matière : une solide « défense » informatique et un partage des bonnes pratiques entre pays membres. Cette accélération du calendrier est-elle liée aux attaques dont a été victime l'Estonie en 2007 ? « Indirectement, oui. Cela a lancé le processus. Auparavant, ce sujet montait en puissance chez les militaires de l'Otan. Mais en 2007, ce sont surtout les politiciens qui ont pris conscience de l'importance du phénomène : on touchait à l'Etat », rappelle le directeur Ilmar Tamm. Selon des estimations de l'Otan, « 120 pays vont ou ont déjà créé des capacités de lancement de cyberattaques offensives, ce volet étant désormais considéré comme la cinquième dimension de la guerre, après l'espace, la mer, la terre et l'air, expli-

« Si l'on peut dire que des groupes sont implantés dans un Etat, nous ne pouvons pour autant affirmer qu'ils représentent cet Etat. »

quait, en mars dernier, Jamie Shea, le directeur de la planification politique de l'Alliance atlantique. L'Otan subit environ 100 cyberattaques par jour, ce qui, par ailleurs, est une bonne chose puisque cela lui permet de s'entraîner à répondre aux menaces. » « Nous ne sommes pas une entité opérationnelle, précise Ilmar Tamm. Nous ne faisons pas de lutte informatique offensive (LIO) contre des pays ennemis de l'Otan. » La LIO reste en effet du

seul ressort des Etats. La raison d'être du CCDCOE, c'est plutôt « le niveau conceptuel. Nos spécialistes élaborent des stratégies, travaillent sur le droit, poursuit Ilmar Tamm. Nous recherchons les meilleurs

outils informatiques pour la défense des systèmes. » Les chercheurs travaillent sur une problématique plus large que celle des pays membres. Otis Rain, ancien officier de communication dans l'armée estonienne, est « plus intéressé par les dynamiques sociales des attaques », que par leur aspect purement technique. « Comment se forment les cybermilices ? Quels sont leurs moyens ? Comment les combattre ? Telles sont les questions auxquelles je tente de répondre », explique-t-il. Des acteurs sur lesquels les armées se penchent sérieusement car, en matière de cyberdéfense, « accuser un pays est difficile. Si l'on peut dire que des individus ou des groupes sont implantés dans un pays, nous ne pouvons pour autant affirmer qu'ils représentent cet Etat. Lorsque leurs motivations sont strictement crapuleuses, c'est de la cybercriminalité. La difficulté est de déceler ce qui peut être politique dans ce genre d'action. D'autant que les auteurs peuvent agir au nom de leur pays sans que ce dernier leur ait demandé quoi que ce soit. » Dans un univers où quelques connaissances, un ordinateur et une connexion Internet suffisent pour porter une attaque, « la cyberdéfense est devenue l'affaire et l'intérêt de tous », conclut Otis Rain. ■

Julien Fouineau

(1) « Face aux cyberattaques, les Etats organisent leur défense virtuelle », *Bilan géostratégie 2010*, Le Monde.

La cyberdéfense de l'Otan

Le Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence de Tallinn fait partie des 14 centres, dits d'excellence, dont le Commandement allié Transformation reconnaît l'action et l'aptitude à offrir une formation et un entraînement de qualité. En revanche, l'élaboration des politiques de cyberdéfense est, elle, du ressort du Nato's Consultation, Control and Command Agency (NC3A) et du Nato Military Authorities, tandis que les réponses aux attaques sont la mission du Nato's Computer Incident Response Capability (NCIRC).



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Séminaire

/ Tous les premiers mardis du mois :

de 17h à 19h

Octobre 2010

/ Juin 2011

La Grande Guerre aujourd'hui

Patrimoines, territoires, tourisimes

Ministère de la Défense - Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives

37 rue de Bellechasse - 75007 Paris (salles Michelot)



Contacts :

hertzog.annel@wanadoo.fr

nicolas.offenstadt@univ-paris1.fr

Le C4, une technique

Inspirée d'une discipline élaborée pour l'armée israélienne, cette nouvelle technique répond aux exigences nées de l'expérience afghane: le combat rapproché, dans lequel le soldat doit mettre impérativement l'ennemi hors d'état de nuire.

Outre un explosif connu pour sa puissance et sa capacité de destruction, le C4 désigne désormais aussi la technique de corps à corps que les spécialistes de la Défense viennent d'élaborer. Quatre « C » pour Combat corps à corps adapté au combat à haute intensité. Tout aussi destructrice que l'explosif, cette discipline répond aux situations où le combattant se trouve à moins d'un mètre de l'ennemi avec l'obligation de le neutraliser. Cette nouvelle technique, qui peut concerner les militaires de toutes les armées découle de l'évolution des engagements des forces armées. « Le C4 n'est pas une révolution qui remet en question les techniques comme le Tior (techniques d'intervention opérationnelles rapprochées), c'est une évolution, souligne l'adjudant-chef Sabardu, chef de la cellule Sports de combat au Centre national des sports de la Défense (CNSD). Le Tior convient aux situations ■ ■ ■

Un dérivé du krav maga

De l'hébreu « combat rapproché », le krav maga est une technique de combat élaborée au profit de Tsahal, l'armée israélienne, dès sa création en 1948. S'inspirant de divers arts martiaux et de la boxe, son concepteur, Imi Lichtenfeld (champion de boxe et de lutte, ancien détective et instructeur de la police tchécoslovaque puis de l'armée israélienne) voulait développer une méthode efficace et facilement assimilable par le plus grand nombre. Rapidement, les unités d'intervention et les forces spéciales de nombreux pays se sont intéressées à cette technique d'autodéfense.



CNSD

de combat **EXPLOSIVE !**



Séance de formation. Le pratiquant est encouragé à se servir de son arme (ici un pistolet automatique factice), celle qu'il a reçue en dotation, ou une arme d'appoint, s'il en porte une.

Il fallait pouvoir proposer aux combattants une technique correspondant aux nouvelles contraintes opérationnelles.

« Il faut conduire le combattant à trouver, avec un minimum de technique, la parade et la riposte qui lui conviennent le mieux. »



CNSD



B. BIASUITO/DICOD



BRUNO BIASUITO/DICOD

■ ■ ■ exigeant que la réponse à une attaque soit graduée : mission de maintien de la paix, Vigipirate. Ce sont des cas de légitime défense. Mais l'intervention en Afghanistan a réintroduit la possibilité d'être confronté à un combat rapproché mortel. Donc, en C4, la seule règle, c'est la destruction de l'adversaire. »

Ce spécialiste de krav maga – technique de corps à corps mise au point par l'armée israélienne – a ainsi élaboré, avec des sportifs du CNSD (combat libre, karaté, judo, boxes française et anglaise...) une réponse correspondant aux nouvelles exigences opérationnelles du soldat. Il fallait pouvoir proposer aux combattants une technique simple et qui puisse s'adapter à leur armement. « La base des techniques enseignées, c'est le krav maga

et le combat libre au sol, mais très simplifiés. Il faut conduire le combattant à trouver, avec un minimum de technique, la parade et la riposte qui lui conviennent le mieux. »

Pour « coller » à la réalité, le stagiaire C4 est placé dans des conditions de combat avec son arme de dotation et, s'il en possède une, son arme d'appoint (pistolet automatique, baïonnette). Le terrain et les conditions climatiques doivent se rapprocher le plus possible des conditions réelles. Après un minimum de pratique, l'apprentissage se fait aussi avec le gilet pare-éclats. Dans un engagement du type afghan, le contact rapproché avec l'ennemi peut intervenir à tout moment : fouille de caches, de maisons... Le combattant doit être en mesure de prendre en un laps de



Les instructeurs n'attendent pas des stagiaires qu'ils restituent les techniques apprises mais qu'ils fassent preuve d'efficacité et d'intuition pour rester en vie.

temps très court la décision qui va lui permettre de rester en vie. Dans la plupart des cas, cela passe par la neutralisation physique de l'adversaire et par l'acquisition préalable de réflexes.

La technique du C4 offre cependant une continuité avec les enseignements de base du combattant. On y retrouve les actes élémentaires – se déplacer, se poster et utiliser ses armes – appliqués au corps à corps : bouger pour casser la distance avec l'adversaire, bloquer toute action et frapper avec son arme ou tous autres moyens. De même, l'usage de l'arme est privilégié. Chaque fois qu'il le pourra, le combattant fera feu. L'instruction sur le tir de combat (ISTC) est donc partie intégrante de ces techniques.

Mais dans le feu de l'action, il peut être nécessaire de se donner

le temps de faire usage de son arme et, le cas échéant, de neutraliser son adversaire par tous moyens léthaux. « Avec l'instruction C4, le combattant doit pouvoir réagir à une attaque même s'il ne peut l'anticiper, insiste l'adjudant Bourguignon, instructeur C4 au centre national d'entraînement commando à Mont-Louis. L'enseignement du corps à corps s'en trouve modifié. Dans d'autres domaines, la répétition des techniques était de rigueur et le stagiaire devait savoir les restituer. Ici, on attend de lui qu'il apporte une réponse efficace, soit qu'il la puise dans des techniques acquises dans la pratique d'un sport de combat, soit qu'il fasse preuve d'intuition. L'important est qu'il sauve sa peau. » ■

CEN Olivier Destefanis

STÉPHANE FROIDURE

20/09 PREMIÈRE SESSION DE L'ACADÉMIE DU RENSEIGNEMENT

Le Premier ministre a inauguré la première session de l'Académie du renseignement. Devant une assemblée de membres des différents services de renseignement français, réunie à l'École militaire à Paris, François Fillon a rappelé que cette académie doit créer « une communauté d'esprit » entre les agences de renseignement du territoire

national, soulignant que « jamais le renseignement n'a été pour notre pays une priorité stratégique aussi haute ». La création de cette académie, officielle depuis le 13 juillet dernier, est une des mesures phares du renforcement du renseignement en France préconisé par le Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale publié en 2008.



C. FIARD/DICOD



C. FIARD/DICOD

01/09 LES LYCÉES DE LA DÉFENSE ŒUVRENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Sur les 2341 élèves scolarisés dans les six lycées de la Défense, on dénombre pour cette nouvelle rentrée 274 jeunes issus de milieux modestes, soit 124 de plus que l'an dernier. Autrefois réservé aux enfants de militaires, d'agents du ministère et de fonctionnaires, l'accès aux lycées dépendant du ministère de la Défense a été

élargi à des jeunes lycéens méritants issus de milieux modestes. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre du plan « Égalité des chances » du ministère, lancé en 2007, par le ministre de la Défense, Hervé Morin, pour qui « la lutte contre l'exclusion constitue un enjeu stratégique pour la cohésion et le dynamisme de notre société ».

03/09 PARIS ET LONDRES PRÊTS À RENFORCER LEUR COOPÉRATION

Dans un contexte économique difficile, Hervé Morin a reçu à l'Hôtel de Brienne (à Paris), son homologue britannique, Liam Fox, afin d'évoquer la mutualisation de certaines capacités militaires. La France et le Royaume-Uni sont en effet les deux pays européens qui consacrent encore « des budgets significatifs pour leur

Défense » et par conséquent, les perspectives de coopération bilatérale et d'économie sont fortes. « Sur les tankers, le maintien en condition opérationnelle de l'A400M et les moyens navals, nous pouvons aller vers plus de mutualisation », a précisé Hervé Morin. Les ministres ont prévu de se revoir mi-octobre.



R. PELLEGRINO/ECPAD



R. PELLEGRINO/ECPAD

13/09 UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA DÉFENSE

« La transformation inter-armées, interministérielle, industrielle et internationale », tel était le thème retenu pour la 8^e édition des Universités d'été de la Défense. Pendant deux jours, ce rendez-vous organisé par Guy Tessier – président de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale – et Josselin de Rohan – président

de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées du Sénat – a réuni plus de 350 responsables politiques nationaux et européens, la haute hiérarchie militaire et civile du ministère ainsi que les dirigeants des grands groupes industriels du secteur sur les bases d'Istres, et de Salon-de-Provence et dans la ville de Marseille.

16/09 LE MINISTRE DE LA DÉFENSE EN AMÉRIQUE DU NORD

En visite officielle de 48 heures en Amérique du Nord, Hervé Morin a rencontré à Washington le secrétaire américain à la Défense Robert Gates avec lequel il a évoqué l'engagement en Afghanistan ainsi que la réforme de l'Otan. Faisant étape au siège de l'Organisation à New York, le ministre a été reçu par Ban Ki-Moon, secrétaire général des

Nations unies, pour évoquer les opérations de maintien de la paix et de lutte contre la piraterie maritime. Enfin, Hervé Morin a rencontré son homologue canadien Peter MacKay, à Halifax, où l'Afghanistan a été à nouveau au cœur des discussions, le Canada ayant annoncé récemment le retrait de ses troupes d'ici à la fin de 2011.



R. PELLEGRINO/ECPAD



IGA/ARMEMENT

13/09 LE CEMA INSPECTE UNE BASE DE DÉFENSE « PILOTE »

Accueilli par le colonel Jean-Michel Monbelli-Valloire, commandant de la base de Défense « pilote » de Besançon, l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées (Cema), a effectué une visite de commandement pour parler à ses troupes et écouter leur expérience de terrain. Le Cema s'est particulièrement intéressé

aux thèmes relatifs au soutien des opérations extérieures et à la préparation opérationnelle, se félicitant d'avoir trouvé à Besançon « une structure homogène, proactive et tournée vers l'opérationnel, dans laquelle la réforme est mise en œuvre dans l'esprit de confiance, de souplesse et de persévérance attendu ».



M. BOLZONEMFI



JACQUES ROBERT/DMPA

07/09 LE COLLÈGE DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES ARMÉES LANCE SES TRAVAUX 2010-2011

Le collège des inspecteurs généraux des armées – composé du médecin général Brunot, de l'amiral Launay, de l'ingénieur général Pène, des généraux Watin-Augouard, Joly et de Rousiers – s'est réuni sur le site de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, pour le lancement officiel des travaux d'études et d'inspection qui seront menés en 2010-2011.

Sur la base de mandats signés du ministre de la Défense, les travaux porteront notamment sur la logistique opérationnelle ou le soutien des programmes en coopération. Le collège des inspecteurs conduira aussi une réflexion sur la reconnaissance des mérites des militaires déployés en Opex, ainsi que sur le suivi des blessés en opérations.

18/07 HOMMAGE AUX VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, a rendu hommage aux victimes de la rafle du Vel d'Hiv en présidant la cérémonie organisée cet été à l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France. Devant le

monument commémoratif situé square de la place des Martyrs Juifs du Velodrome d'Hiver à Paris, la cérémonie s'est déroulée en présence de Simone Veil, présidente de l'Union des déportés d'Auschwitz, de Richard Prasquier, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), et de Bertrand Delanoë, maire de Paris.

DOSSIER

MODERN

**LA TRANSFORMATION
DE L'OUTIL**



de **DE**

ORGANISATION

“

**Notre grand défi pour 2011 est de faire vivre
notre nouvelle organisation**

”

Hervé Morin, ministre de la Défense, le 30 septembre 2010.

**Deux ans après le début de la mise en œuvre de la réforme, la
rédaction a souhaité vous proposer un éclairage sur son avancement,
tant sur les projets concrétisés que sur les méthodes employées.**

FENSE

Editorial

du ministre de la Défense



En deux ans de mise en œuvre, des étapes majeures ont été franchies dans la réforme profonde et ambitieuse que j'ai lancée pour moderniser notre ministère. Ces succès, nous les devons à l'engagement et aux efforts des femmes et des hommes de la Défense. Je souhaite leur exprimer ma profonde reconnaissance et leur dire combien je suis fier du travail que nous accomplissons ensemble pour rendre notre outil de Défense toujours plus efficace et réactif.

S'agissant de la réforme de la gouvernance du ministère, de nouveaux décrets d'organisation clarifiant les responsabilités de chacun des grands subordonnés ont été publiés et de nouvelles instances de pilotage ont été mises en place. Je préside désormais le comité exécutif, qui traite de toutes les grandes questions d'organisation et de gestion du ministère, et le

« Quels que soient les aléas conjoncturels ou budgétaires, la modernisation du ministère de la Défense est indispensable. »

comité ministériel d'investissement, auquel sont soumises toutes les grandes décisions d'investissement. Par ailleurs, le projet de regroupement de l'administration centrale à Balard est désormais bien engagé. La

démolition des anciens bâtiments est achevée, les besoins de chaque organisme concerné ont été précisés et le dialogue en cours avec les candidats va se clore début 2011, avec la notification du contrat de partenariat public-privé.

Deuxième axe : l'adaptation des capacités opérationnelles, conformément aux orientations définies par le Livre blanc. Le processus se poursuit à un rythme soutenu, avec de nombreux transferts et dissolutions d'unités prévus cette année et au cours des deux étés à venir. Je suis conscient des contraintes que ces mesures font peser sur le personnel civil et militaire

de la Défense et sur les familles. Avec le plan d'accompagnement des restructurations, je me suis engagé à ce que la plus grande attention soit apportée à l'accompagnement de chaque individu concerné et à ce que personne ne soit laissé sur le bord du chemin.

Troisième axe, la mutualisation des soutiens : grâce à l'engagement de tous, la mise en œuvre de deux chantiers majeurs a pu être accélérée. Je pense à la fusion des trois commissariats, initialement prévue pour le début de l'année 2012, qui a finalement été réalisée dès cette année. Je pense aussi à la généralisation des bases de défense (BdD), qui grâce aux enseignements positifs tirés des expérimentations, sera achevée dès le début 2011, soit trois ans plus tôt que prévu.

Grâce à ces réformes, les effectifs du ministère évoluent conformément à la trajectoire prévue et les économies attendues sont au rendez-vous. Elles permettent de financer l'amélioration de la condition du personnel et de l'équipement de nos forces. En 2009, la dépense d'équipement a ainsi atteint 18 milliards d'euros, soit 17 % de plus qu'en 2008.

Grâce à ces efforts, le dernier rapport sur l'avancement de la RGPP, publié avant l'été, classe le ministère de la Défense au premier rang des acteurs de la réforme de l'Etat.

Ces efforts, nous devons les poursuivre. La nouvelle donne budgétaire confirme les orientations que nous avons prises, car c'est plus que jamais grâce aux marges dégagées par la réforme que nous pourrions poursuivre l'amélioration de notre efficacité opérationnelle. Quels que soient les aléas conjoncturels ou budgétaires, la modernisation du ministère de la Défense est indispensable.

C'est grâce à elle que la France pourra continuer à disposer, demain, d'un des outils de Défense les plus performants en Europe et dans le monde. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour surmonter les difficultés et maintenir le cap de la réforme, et je vous renouvelle mes sincères remerciements pour votre action déterminée.



R. PELLEGRINO / ECPAD

Hervé Morin, ministre de la Défense





Amiral Edouard Guillaud chef d'état-major des armées

“

Deux ans après son lancement, comment la réforme a-t-elle fait son chemin dans les armées ?

Je rappelle que la transformation n'est pas une fin en soi. La transformation des armées, c'est bien l'adéquation de ses capacités opérationnelles aux conclusions du Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale et à la RGPP. Garantir la continuité du soutien pour les unités opérationnelles et son efficience pour toutes les entités du ministère, tel est notre objectif permanent. C'est pourquoi nous sommes amenés à revoir notre façon d'appréhender le soutien au sein de la Défense, même si la crise financière et les contraintes budgétaires associées rendent la manœuvre plus complexe. C'est une vulnérabilité que nous avons prise en compte.

Bien que lourde pour les armées, qui doivent réduire leur format de 17% en six ans, cette transformation a été conduite avec un investissement exemplaire. Je l'ai constaté au cours de mes déplacements à Nancy, Marseille et Besançon. Trois bases de défense au profil très différent mais avec un sens de la mission identique. Après bientôt deux ans d'une réforme fermement cadencée et grâce à la mobilisation des civils et des militaires de nos armées, nous sommes parvenus à maintenir le cap. Je salue tous les acteurs de terrain dans les bases de défense qui, jour après jour, innovent, imaginent, trouvent des solutions.

« Le déploiement des bases de défense est un chantier sensible que je suis avec une attention particulière. »

Le travail demandé est important, les efforts consentis sont grands. Pourtant, quand j'observe le chemin parcouru, je peux dire que le bilan est encourageant. Nous avons démontré, non seulement que le système de mutualisation et de rationalisation que nous sommes en train de bâtir fonctionne, mais que ses conséquences sur les engagements opérationnels sont, somme toute, limitées. Car c'est bien là l'essentiel : maintenir la cohérence opérationnelle et les grands équilibres des armées.

Cette transformation est aussi une opportunité. Elle permet de mutualiser au-delà des armées et de mettre en place un système qui rassemble, resserre et concentre, quelles que soient son armée, sa direction ou son service d'appartenance. Une mutualisation responsable qui place l'engagement opérationnel au cœur de son action. Une mutualisation équilibrée qui préserve la cohérence, les cultures et les identités en tenant compte des spécificités de chacun.

La simultanéité des chantiers ne complexifie-t-elle pas l'exercice ?

Nous devons maîtriser la mise en œuvre de cette réforme qui est, je le rappelle, globale. Cela passe par une bonne coordination des projets et de ceux qui les pilotent. En cela, je tiens à dire que les acteurs du ministère ont su faire preuve d'exemplarité. La montée en puissance de la nouvelle organisation, la dissolution des structures anciennes, l'accompagnement de la manœuvre des ressources humaines doivent être habilement coordonnés pour être efficacement conduits.

Ce n'est pas un hasard si tous ces chantiers arrivent en même temps. Comme l'a démontré le séminaire du 30 septembre dernier, il existe une forte synergie entre les différents volets de cette transformation. C'est indispensable pour atteindre l'équilibre souhaité et cela rend les bases

de défense d'autant plus pertinentes. Qu'il s'agisse de la restructuration de la fonction achats/finances, de la transformation de la fonction ressources humaines, de la création des centres médicaux des armées ou encore de la réorganisation de la fonction infrastructure, les bases de défense intègrent localement ces réformes, elles leur donnent de la cohérence, elles en sont le creuset. Le rythme est soutenu. C'est le propre des transformations. Mais c'est un rythme que nous conduisons de façon raisonnée et raisonnable, en phase avec les réalités de terrain. La capacité à se transformer est un enjeu stratégique et la transformation que nous vivons fait partie d'un cycle que nous maîtrisons. En ce sens, nous pouvons dire que nos armées sont dans une posture permanente d'adaptation.

Quelles sont les prochaines grandes étapes de la réorganisation du soutien ?

Le déploiement des bases de défense est un exercice délicat. C'est un chantier considérable. C'est un chantier sensible que je suis personnellement avec une attention particulière. Nous n'avons pas le droit de faillir. La capacité opérationnelle de nos unités et le bon fonctionnement du ministère en dépendent. Cela nécessite vigilance et précision. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre tous les atouts de notre côté en adoptant une démarche expérimentale qui arrive bientôt à son terme. Toutes les décisions qui ont été prises, notamment la nouvelle cartographie des 51 BdD métropolitaines, en sont le résultat.

J.F. D'ARCANGUES/ECPAD



C'est avec le même pragmatisme et la même lucidité que nous nous apprêtons à déployer la totalité des bases de défense en 2011 et à consolider, avec elles, la nouvelle chaîne interarmées du soutien.

Je ne le cache pas, les armées ne le cachent pas, si cette transformation est absolument nécessaire, elle sera, pendant un temps, déstabilisante. Nous devons faire preuve de souplesse et de dynamisme. Pour qu'elle ne devienne pas un moment d'affaiblissement pour nos armées, il faut

en accompagner le mouvement. La nouvelle organisation interarmées du soutien que nous construisons va dans ce sens. Commandée par le commandant interarmées du soutien (Comias), pilotée par le centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS), elle doit être bien coordonnée. Le niveau intermédiaire interarmées répond donc à ce besoin. Il permettra, entre autres, d'assurer la cohérence entre les missions d'administration générale et de soutien commun remplies par la chaîne interarmées du soutien et les missions de

soutien spécifiques, propres aux besoins de chaque armée. La permanence de notre efficacité opérationnelle est au cœur de nos préoccupations. Les mesures que nous prenons en matière de réorganisation, de rationalisation et de restructurations relèvent de choix stratégiques qui nous permettront de continuer à conduire, avec succès, les missions que la Nation nous confie. Telle est la finalité des armées, tel est l'enjeu de cette réforme.

Propos recueillis par la rédaction



Christian Piotre

Secrétaire général pour l'administration

Vous présidez depuis juin 2008 le Comité pour la modernisation du ministère, quel bilan faites-vous de la conduite de la réforme ?

L'ampleur de la réforme engagée par le ministère nécessitait la mise en place d'un dispositif spécifique de pilotage. C'est ce qui a permis une mise en œuvre très rapide des 37 projets de réforme et de leurs 4 « chantiers d'accompagnement ». Depuis deux ans, conformément au principe de responsabilité qui caractérise notre dispositif, chaque chef de projet désigné s'efforce d'atteindre les objectifs de sa feuille de route, signée par le ministre, avec un dispositif d'ensemble permettant d'impulser, de suivre, de coordonner et de soutenir les projets.

Le conseil de modernisation des politiques publiques du 30 juin 2010 a mis en exergue l'état d'avancement très satisfaisant des projets de réforme du ministère : 95 % bénéficient d'un feu vert !

L'animation et la coordination au quotidien sont confiées à la mission pour la coordination pour la réforme. Le comité pour la modernisation du ministère – C2M –, comité de pilotage de la réforme, instance collégiale, se réunit mensuellement, examine l'état d'avancement des projets, donne, le cas échéant, les orientations permettant de mener des actions correctrices. Savoir « tenir le rythme », c'est aussi un « facteur clé du succès ».

J-F. DARCANGUES / ECPAD



« L'état d'avancement des projets est satisfaisant à 95 %. »

Pour l'avenir, le cap étant bien fixé, il nous faut encore renforcer le rôle primordial du management, du commandement : expliquer les réformes pour garantir l'adhésion, mobiliser l'encadrement et lui donner les moyens de valoriser les efforts de tous, sont des éléments déterminants dans la réussite de cette réforme.

Le secrétariat général pour l'administration se réorganise aussi, notamment parce qu'il est un acteur majeur du soutien. Quels sont les chantiers phares que vous conduisez ?

Le secrétariat général pour l'administration est un acteur indispensable de la réforme du ministère et participe pleinement à l'effort collectif. Il conduit 16 projets de réforme, ministériels ou de réorganisation interne. Dans le cadre de la dissolution de la DSPRS*, qui sera effective fin 2011, la totalité des directions interdépartementales d'anciens combattants a fermé au cours de l'année 2010. La rationalisation du format de la direction du service national se poursuit. En 2010, les centres ministériels de gestion sont mis en place, mutualisant ainsi la gestion RH du personnel civil. Le secrétariat général pour l'administration pilote également des réformes transverses : la réforme de la fonction infrastructure, de l'organisation financière ou de la gestion des ressources humaines avec la mise en place d'un SIRH** unique. Il pilote la réforme de la fonction achats du ministère – hors armement – les gains de 16 M€ en 2009 devraient être plus que doublés en 2010.

Le secrétariat général pour l'administration est étroitement associé aux travaux de l'EMA sur la rationalisation des processus en BdD et se mobilise afin de contribuer au déploiement généralisé des BdD en 2011.

Enfin, n'oublions pas qu'il fournit également des éléments d'accompagnement indispensables à la conduite de la réforme dans toutes ses dimensions (immobilier, manœuvre RH, dispositif juridique...).

* **Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale.**
** **Système d'information ressources humaines.**

questions à...

Laurent Collet-Billon

Délégué général pour l'armement

Quels sont les enjeux de la réforme pour la DGA ?

Il s'agit de renforcer nos compétences de management de projet et d'expertises dans les domaines techniques, des achats et des finances, qui sont au cœur de nos métiers. Ceci dans un cadre d'effectifs fixé à 10 000 personnes d'ici 2014, au lieu de 13 000 en 2008. Aussi, nous prévoyons d'augmenter de 4 % en moyenne l'effectif dans les métiers d'expertise technique. Nous aurons réduit en contrepartie de 17 % les effectifs dédiés aux essais et de 40 % ceux consacrés au soutien.

Pour cela, nous regroupons progressivement nos experts et leurs moyens techniques autour de 9 centres sur 15 implantations principales. Dans le même esprit, nous concentrons nos activités de surveillance de la qualité des fournitures industrielles sur 25 sites au lieu de 49, choisis en adéquation avec l'activité industrielle de défense. Pour le soutien, nous procédons par mutualisation, à l'échelle de la DGA, voire à celle du ministère : nous comptons notamment sur les dispositifs ministériels qui sont mis en place tels que les centres ministériels de gestion, les bases de Défense, le service du commissariat des armées ou le service d'infrastructure de la Défense.

Quels sont les points auxquels vous êtes le plus attentif ?

Nous avons besoin de conserver l'expertise requise par les programmes. Nous souhaitons donc qu'elle puisse être préservée quand elle est transférée, par exemple de Vernon vers Bruz ou d'Angers vers Bourges ou Bruz. Nous nous sommes ainsi organisés pour encourager le mouvement des personnels, avec des dispositions particulières en complément du plan d'accompagnement des restructurations.

Cependant, nous savons que certains experts ne resteront pas et que nous risquons alors de perdre en compé-

tences dans certains domaines. Nous avons pris des mesures visant à limiter cette perte, tant en termes de niveau que de durée et nous suivons cela de très près.

Par ailleurs, nous avons consenti d'importants efforts pour organiser notre fonctionnement et la qualité de notre soutien sur la base de processus professionnels. L'ensemble est certifié ISO 9001 depuis 2006. Nous ne pouvons



S. LAFARGUE/ECPAD

pas nous permettre de régression et serons extrêmement vigilants, exigeants même, sur la qualité des prestations qui nous sont dues en matière de soutien.

Quels sont selon vous les facteurs de succès ?

D'abord, la qualité de l'accompagnement humain. Nous mobilisons, sous le pilotage de la direction des ressources humaines de la DGA, un réseau complet d'acteurs de terrain qui associe l'encadrement, des conseillers carrières, des correspondants mobilité dans les établissements, etc. Je salue leur implication et l'aide qu'ils apportent aux agents. L'autre facteur important : que l'action des prestataires de soutien soit entièrement guidée par le service de ceux qu'ils soutiennent. D'où l'absolue nécessité de procéder comme à l'interne DGA par contrats de service, d'instaurer un dialogue client-fournisseur et de déléguer les crédits uniquement au fur et à mesure des prestations. ■

L'idée d'une task force de la base de défense a fait ses preuves

Ce concept, expérimenté en 2009, s'avère essentiel pour optimiser, harmoniser et mutualiser le soutien sur les bases de Défense. Il devrait être opérationnel sur tous les sites en 2011.

En juillet 2009, le premier RETEX sur les bases de Défense soulignait qu'il était urgent de disposer d'outils et de procédures de travail harmonisés, simples et opérationnels pour toutes les BdD d'ici 2011. Moins d'un an après ce constat, le commandant interarmées du soutien, le général de corps aérien Eric Rouzaud, a mis sur pied une task force composée essentiellement d'experts de l'EMA et des services du Ministère. Après plusieurs mois de travaux menés en concertation avec les armées, la task force BdD a entamé cet été ses premiers déplacements dans les bases de Défense. Objectif : améliorer les systèmes et les procédures qui, demain, serviront de modèles pour l'ensemble des BdD. Les échelons intermédiaires ont été associés à cette démarche. Ce sont eux qui guideront les BdD de 2011 pour prendre en main ces nouveaux outils.

Un exemple concret :

le déploiement de la fonction courrier à La Valbonne

Juillet 2010 – la task force BdD se rend à La Valbonne. En quelques jours, elle doit optimiser la fonction courrier et le soutien logistique (entretien des matériels communs, gestion commune des stocks d'habillement, rationalisation

des magasins, etc.). Ce cycle d'intervention de deux fois deux jours est animé par le colonel Christophe Gariel, chargé de mission auprès de l'échelon intermédiaire de Lyon. Lui et ses équipes formeront les futures BdD de la zone Sud-Est aux nouveaux processus. Créée en janvier 2009, la BdD de La Valbonne est une pionnière. Avec,

aujourd'hui, un effectif de 2360 civils et militaires soutenus par un groupement de soutien (GSBdD) de 240 personnes, elle a mis en place un système de soutien, certes perfectible, mais fonctionnel.

« Demain, le 1^{er} régiment médicalisé (RMed), la base

aérienne d'Ambérieux, le centre d'instruction santé de l'armée de Terre (CISAT) et le centre de préparation aux opérations extérieures (CPOPEX) seront rattachés à la BdD de La Valbonne », explique le lieutenant-colonel Bruno Robert, chef du GSBdD. « Non seulement, la BdD va s'étendre géographiquement, mais nous aurons 2290 personnes de plus à soutenir, dont 1200 stagiaires et passagers. Cela nécessite d'avoir mis au point des processus bien rodés et de disposer d'un corpus de procédures claires et détaillées. La "Task Force BdD" nous apporte une expertise indispensable. Elle permet d'aller plus loin que ce que nous avions imaginé à notre niveau pour bien préparer cette intégration ».

Autour de la table, les principaux chefs de service du GSBdD de La Valbonne, les conseillers de la « Task Force BdD », mais aussi des officiers et sous-officiers des GSBdD de Clermont-Ferrand et Valence, venus écouter et participer à cette séquence. *« A Clermont-Ferrand, beaucoup de sites sont éloignés du GSBdD. Cela pose pas mal de problèmes dans le traitement et l'acheminement du courrier. J'espère que les outils mis à notre disposition par la "Task Force BdD" permettront d'établir un plan d'action suffisamment précis pour améliorer*

Reportage

FRANCK SEUROT/MARINE NATIONALE



l'efficacité du soutien », explique l'adjudant Christelle Durand, sous-officier soutien administratif au GSBdD de Clermont-Ferrand.

Un travail en liaison avec les futurs états-majors de soutien de Défense (EMSD)

Les échelons intermédiaires impliqués dans le dispositif sont baptisés « états-majors de soutien de Défense » (EMSD). « Nous avons vu qu'il était indispensable de disposer de ces structures légères pour accompagner la transition vers les bases de Défense. Suite à l'expérimentation de 2009 sur Lyon et Rennes, nous avons donc décidé d'adopter et d'étendre le principe des EMSD dès 2010 », explique le général de brigade Jean-Louis Vergez, chef du centre de planification et de conduite du soutien (CPCS). « La mission des EMSD est

de veiller à la bonne coordination des différents services de soutien à l'échelon intermédiaire, et ce, au profit des BdD. Ils sont des relais du commandement central, chargés d'arbitrer, quand cela est nécessaire, les problématiques locales liées au soutien des BdD. Ils appuient également les commandants de base de Défense dans leur activité de pilotage des soutiens. En somme, ils accompagnent les BdD dans leur mission de soutien en leur fournissant une aide de proximité et un suivi. Il fallait donc qu'ils soient associés très tôt aux travaux de la Task Force. » Comme Brest et Toulon qui font eux-mêmes fonction d'échelons intermédiaires, les cinq EMSD de Paris, Rennes, Lyon, Metz et Bordeaux joueront un rôle essentiel dans la généralisation et la stabilisation des bases de Défense dès 2011. ■

Etat-major des armées

Où en sommes-nous des BdD ?

Etape 1 (réalisée) : vérifier que le concept de mutualisation des soutiens communs fonctionne.

Etape 2 (réalisée) : cibler et approfondir les besoins des BdD en tenant compte des contraintes locales.

Etape 3 (en cours) : harmoniser et optimiser les outils qui rendront les bases de défense de demain pleinement

opérationnelles – travail de la « Task Force BdD ».

Etape 4 (en cours) : préparer les bases de défense de 2011 en mettant en place des équipes dites « harpons », composées des futurs commandants de BdD et chefs de groupements de soutien de base de défense et en s'appuyant sur les futurs états-majors de soutien de défense.

Quatre exemples de réorganisation

1 La formation

Au sein du ministère de la Défense, le dispositif de formation du personnel militaire et du personnel civil est une priorité stratégique car il doit à la fois satisfaire les besoins de l'institution et aussi permettre aux individus des cursus de carrière attractifs.

La réforme de la fonction formation, sous l'égide de l'état-major des armées a suivi un objectif simple : réduire les coûts du soutien des centres de formation en les regroupant et permettre ainsi de consacrer une part plus importante du budget aux cursus de formation.

Plusieurs étapes, qui concernent principalement l'armée de terre, ont déjà été franchies. Le Commandement de la formation de l'armée de terre (COFAT) a été intégré l'an dernier à la Direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT), afin d'avoir une seule structure de RH, comme c'est déjà le cas pour les deux autres armées. Les écoles militaires de Bourges ont été créées en 2009 et regroupent l'École du train et le Centre de formation logistique précédemment à Tours, ainsi que l'École de la maintenance déjà implantée à Bourges. La même année sont nés les écoles militaires de Saumur, regroupant l'École de cavalerie, le Centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de terre (déjà implantés à Saumur) et le Centre de défense nucléaire biologique et chimique (en provenance de Draguignan). L'École d'état-major, actuellement à Compiègne, y sera intégrée en 2012. Cet été, l'École de l'infanterie (EI, Montpellier) a rejoint à Draguignan l'École de l'artillerie (EA). De même, l'École militaire supérieure d'administration et de management, implantée à Montpellier, a rejoint le camp de Coëtquidan et, fusionnée avec l'École militaire du corps technique et administratif, est devenue l'École d'administration militaire.

2 Le social

L'action sociale au sein du ministère de la Défense vise à améliorer les conditions de vie du personnel militaire et civil et de leur famille. Elle bénéficie également aux retraités. Les travailleurs sociaux (près de 700) accompagnent les ressortissants et peuvent leur proposer différents types de soutien : financier (prêt social, secours), soutien à la vie personnelle (places réservées en crèche, prestation éducation...), ou encore soutien à la vie professionnelle (avec, par exemple, le dispositif des chèques emploi-service universels (CESU) destiné à soutenir les familles dont l'un des membres est absent de manière prolongée (Opex., hospitalisation...).

Étalée sur 3 ans, la réorganisation de l'action sociale va tout d'abord entériner le principe de proximité grâce à l'implantation, au sein de chaque base de Défense, d'un échelon social et d'une instance de concertation. Les effectifs d'assistants sociaux seront renforcés au sein des unités projetables. Dans ce cas de figure, un assistant social accompagnera désormais 500 personnes. Dans les régiments ou bases non concernés par un déploiement opérationnel, le ratio est de 1 pour 1 000.

L'amélioration du traitement des dossiers constitue l'autre chantier de la réorganisation du réseau social, grâce à la dématérialisation des procédures ainsi qu'une simplification de l'organisation de l'action sociale. Au terme de cette réforme qui prendra fin en 2012, les districts sociaux seront supprimés et les directions locales remplacées par 7 pôles ministériels d'action sociale. Les circuits de délivrance des prestations seront simplifiés.



L'habillement

Harmonisation des droits et rationalisation sont les deux axes de la réforme de l'habillement qui concerne au total 2 400 personnes. 80% d'entre elles sont affectées aux activités de stockage et de distribution. La fonction habillement concerne tous les effets militaires : des tenues propres à chaque armée, à celles de sport en passant par l'équipement dit à « haute criticité opérationnelle » (comme le Félin) ou encore la passementerie (grade ou écussons). Les tenues « métiers » pour les cuisiniers par exemple en font également partie.

L'effort de rationalisation porte sur les magasins de stockage et de distribution au sein des unités. Seuls 4 à 5 d'entre eux et un point de contact au sein de chaque base de défense assureront la distribution. Un objectif de 10% de réduction du volume et du nombre de stocks est fixé pour 2011, soit près de 110 millions d'économies.

De plus, l'externalisation du stockage et de la distribution a franchi une nouvelle étape avec le lancement, le mois dernier, d'un dialogue compétitif. Les armées conserveraient cependant les activités d'études et de conception des effets afin de répondre au mieux aux exigences de performance et de sécurité des produits. Au terme de l'appel d'offre et si l'externalisation est confirmée, 20% d'économies par rapport au fonctionnement en régie sont attendues. Sur la base du volontariat, le prestataire privé recrutera également une partie des effectifs de la fonction habillement.

Quant à l'harmonisation des droits des militaires, le renouvellement, l'entretien et l'attribution des paquets seront homogénéisés entre les trois armées.

Les munitions

La réforme de la fonction munition a pour objectif de dégager des gains de temps et d'argent au bénéfice des forces. A la fin de l'année 2010, sera en effet créé le Service interarmées des munitions (SIMu) afin de mettre à disposition des munitions de toute nature, en tout lieu et à tout moment, que ce soit pour l'entraînement ou les théâtres d'opération.

Sous l'autorité du chef d'état-major des armées, le SIMu aura pour missions de stocker, maintenir en condition, distribuer et éliminer l'ensemble des 120 000 tonnes de munitions gérées chaque année par les trois armées. Ces tâches étant auparavant du ressort de l'armée de terre, de l'air et de la marine, le Service interarmées des munitions deviendra l'unique interlocuteur de leurs états-majors et aura, au terme de la réforme, un seul système d'information. Si la Direction générale pour l'armement reste le principal acquéreur de munitions, le SIMu pourra le faire en ce qui concerne les munitions spécifiques (celles à destination des forces spéciales par exemple). Cette rationalisation des procédures va s'accompagner d'un regroupement des 20 dépôts de munitions en 7 établissements principaux : Champagne-Picardie, Alsace-Lorraine, Bretagne, Centre, Provence, Aquitaine et Méditerranée.

La fonction munition concerne tout type de munitions, de la simple cartouche aux missiles les plus perfectionnés, à l'exception des armements nucléaires. Sur les 2 200 personnes travaillant actuellement au sein des différents services munitions, le SIMu regroupera, à sa création, 1 763 militaires et civils de la Défense, ces derniers représentant 60 % des effectifs. ■

Julien Fouineau

An 2 de la réforme

La profonde réforme du ministère, engagée en juillet 2008, résulte à la fois du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale qui adapte notre outil de Défense au nouveau contexte géostraté-

gique – et de la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui vise à optimiser la dépense publique.

Après une première année, consacrée à la mise en place des mécanismes de pilotage des projets et à leur lancement, le bilan des 12 derniers mois est particulièrement positif. Cette période a été marquée par des restructurations de très grande ampleur : mise en œuvre délicate de projets phares de la réforme bases de

1 AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DU MINISTÈRE

Les attributions des plus hauts responsables du ministère ont été précisées pour renforcer l'efficacité de la prise de décision.

Les organes de pilotage mis en place auprès du ministre permettent d'assurer la maîtrise du budget et l'efficacité de la dépense publique.

Enfin, le regroupement sur un site unique (à Balard, dans le XV^e arrondissement de Paris) de l'ensemble des états-majors, directions et services centraux, améliorera la gouvernance du ministère grâce à des synergies et un gain de temps dans le traitement des dossiers.

Refonte des décrets de 2005

- **5 octobre 2009** : signature de 4 décrets relatifs aux attributions du chef d'état-major des armées, des chefs d'état-major d'armée, du SGA et du DGA, complétant les décrets du 15 juillet 2009 et parachevant ce projet. **Mesure finie.**

Harmonisation juridique

- Mise en place d'une commission permanente à la DAJ, qui a examiné, depuis sa création, plus de 80 projets de textes liés à la réforme du ministère de la Défense.
- L'objectif d'assurer la cohérence des travaux entre les projets ayant été atteint, **cette mesure est close pour la DGME** mais reste active au sein du ministère.

Comité ministériel d'investissement et Comité exécutif

- **Juin 2010** : signature d'un protocole entre les ministères de la Défense et du Budget sur l'évaluation préalable de la soutenabilité budgétaire des investissements de la Défense. **Mesure en cours de clôture.**

2 ADAPTER LE DISPOSITIF TERRITORIAL AUX NOUVEAUX ENJEUX OPÉRATIONNELS

Conséquence des conclusions du Livre blanc, l'adaptation des armées aux nouvelles menaces et aux nouveaux enjeux de sécurité implique la révision de leur contrat opérationnel et la fermeture ou le transfert de nombreuses unités opérationnelles. Cette restructuration de la carte militaire s'accompagne de mesures sociales, en direction des personnes et de leur famille, et économiques en faveur des territoires.

Dissolutions intervenues à l'été 2010

- **Désarmement** du porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc* et du patrouilleur *L'Audacieuse*.
- **Dissolutions** :
 - 1^{er} régiment du génie d'Illkirch.
 - 2^e régiment du génie de Metz.
 - 5^e régiment du génie de Versailles.
 - 18^e régiment de transmissions de Bretteville-sur-Odon.
 - 22^e BIMA de Nantes.
 - Etat-major de la brigade du génie d'Illkirch.
 - Etat-major de la brigade d'artillerie d'Haguenau.
 - Etat-major de la 4^e brigade aéromobile de Nancy.
 - Etat-major de force n° 2 de Nantes.
 - BA 132 de Colmar-Meyenheim.

Transferts intervenus à l'été 2010

- **Transfert** :
 - Etat-major de la 2^e brigade blindée d'Orléans à Strasbourg.
 - Etat-major de la brigade de renseignement de Metz à Haguenau.
 - Etat-major de la brigade de transmissions et d'appui au commandement de Lunéville à Douai.
 - Etat-major de la 9^e brigade légère blindée de marine de Nantes à Poitiers.
 - 28^e groupe géographique de Joigny à Haguenau.
 - Régiment de marche du Tchad de Noyon à Colmar.
 - 16^e bataillon de chasseurs de Sarrebourg (All) à Bitche.
- **Regroupement** :
 - des Ecoles d'application de l'infanterie et de l'artillerie à Draguignan.
 - de l'Ecole militaire supérieure d'administration et de management à Coëtquidan (EMCTA).

Accompagnement des restructurations

- **En 2010, signature de 3 nouveaux contrats de site** (Langres, Châteauroux-Déols et Metz) **et de 2 plans locaux de reconversion** (Nièvre et Oise).

3 RATIONALISER L'ADMINISTRATION

Les efforts en matière de rationalisation de l'administration visent à la rendre plus efficace et à simplifier les procédures.

Infrastructures

- Début de la mise en place des USID dans les BdD.
- Mise en place d'une plate-forme d'externalisation de la maintenance/exploitation.

Anciens combattants

- Fermeture de 11 DIAC sur 12 réalisée au cours de l'année 2010.
- Transfert de leurs missions vers les repreneurs (ONAC, DRH-MD, CNMSS et DCSSA).

Gestion des ressources humaines

- Poursuite des travaux d'harmonisation des processus RH : pilotage des effectifs, recrutement, intégration et admission, gestion de la titularisation, des formations, de l'avancement, de l'ancienneté, des cessations de fonctions...

Direction du service national

- Expérimentation de la nouvelle JDC en vue d'une généralisation le 1^{er} janvier 2011.
- Expérimentation et extension à toutes les communes volontaires du recensement électronique.

Reconversion

- RETEX de l'expérimentation en BdD.
- Transferts des personnels des armées vers l'ARD.
- Poursuite de la montée en puissance de l'ARD.

Solde, paie, et droits individuels

- Déploiement de « FD en ligne » dans 4 bases de Défense, à l'EMA et au SSA.
- Poursuite des travaux visant le rapprochement à Louvois des divers SIRH d'armée.

Organisation des finances

- **1^{er} janvier 2010** : création de 3 plates-formes achats finances pour les dépenses de soutien courant.

Achats

- Validation de la première vague de stratégies de segments d'achats.
- Mise à la disposition de tous les pouvoirs adjudicateurs du ministère d'un outil commun de mesure de la performance (IMPACT).

Recrutement

- Ouverture de 12 CIRFA colocalisés.

Communication

- Expérimentation d'un échelon intermédiaire de la fonction communication.

Défense (BdD) échelon intermédiaire du soutien, regroupement des administrations centrales à Balard sans que la capacité des armées à remplir leur contrat opérationnel ne soit remise en cause. L'année qui commence s'annonce tout aussi cruciale et difficile, avec la généralisation des BdD, la création des états-majors de soutien Défense, la mise en service de nouveaux systèmes d'information (RH, finances...) et une nouvelle vague importante de

restructurations territoriales, y compris outre-mer et à l'étranger. Autant de défis à relever pour réussir ensemble la rénovation de notre outil de Défense.

Pour en savoir plus sur la modernisation : www.defense.gouv.fr/portail-defense/enjeux2/modernisation

Renforcement et organisation de la fonction financière

- **1^{er} janvier 2010** : déploiement de CHORUS.
- **12 mars 2010** : adaptation de la charte de gestion ministérielle à la mise en œuvre de CHORUS.
- **30 juin 2010** : définition du référentiel de contrôle interne budgétaire.

Réforme de la procédure de conception et de lancement des programmes d'armement

- **16 mars 2010** : publication de la version finale de l'instruction générale sur le déroulement des opérations d'armement.

Balard

- **16 décembre 2009** : choix des esquisses architecturales.
- **1^{er} février 2010** : remise de la première offre par les candidats retenus et début du dialogue (fin de la 1^{re} phase mai 2010).
- **1^{er} juillet 2010** : remise de la 2nde offre.
- **Septembre 2010** : 2^e phase de dialogue compétitif avec les candidats.

Gains nets fin 2010 :
Rémunérations et charges sociales (2008/2010) : 752 M€
Budget de fonctionnement : 97 M€
Gains achats : 33 M€
Total fin 2010 : 882 M€

4 RÉORGANISER LES SOUTIENS POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX FORCES

L'expérimentation du concept de base de Défense s'est poursuivie en 2010.

Reposant sur le principe du transfert à une seule structure des tâches d'administration et de soutien de toutes les entités du ministère sur un territoire donné, la base de Défense doit permettre aux unités opérationnelles et aux établissements de la DGA et des services de se concentrer sur leur cœur de métier, tout en générant des économies d'échelle. Le succès de l'expérimentation conduit à généraliser le concept à compter du 1^{er} janvier 2011. Au total, 60 BdD seront créés dont 51 sur le territoire métropolitain.

Maintien en condition opérationnelle

- **Terrestre : 2nd semestre 2010** : élaboration des textes relatifs à la structure intégrée de MCO des matériels terrestres (SIMMT) et du service de maintenance industrielle terrestre (SMITer). Fin du déploiement de la PEGP transitoire.
- **Aéronautique :**
- **Janvier 2010** : externalisation de la maintenance préventive des hélicoptères Fenec.
- **Juillet 2010** : création du dernier Escadron de soutien technique aéronautique à Mont-de-Marsan.
- **Été 2010** : transfert au SIAé de la maintenance des M2000 et Alpha Jet et notification du marché d'externalisation de la maintenance des Falcon 200.

Bases de Défense

- **1^{er} janvier 2010** : création de 7 BdD pilotes, qui se sont ajoutées aux 11 BdD expérimentales.
- **14 juin 2010 : RETEX 3 BdD** : validation de la généralisation du modèle, liste des BdD et calendrier pour la montée en puissance.
- **Juillet 2010** : désignation des commandants de BdD et de GSBdD, édition des instructions pour la montée en puissance des BdD.

Echelon central du soutien

- **1^{er} janvier 2010** : création du Service du commissariat des armées (SCA) par fusion des 3 commissariats d'armée.
- Création du centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS) au sein de l'EMA (pilotage des bases de Défense).

Allègement des échelons intermédiaires des armées

- **1^{er} semestre 2010** : expérimentation de l'échelon intermédiaire du soutien à Rennes et Lyon.
- **Juillet 2010** : décision de conserver un niveau intermédiaire du soutien.
- **Été 2010** : début de la montée en puissance des états-majors de soutien défense (EMSD).

Habillement

- Harmonisation des droits en matière d'habillement : les projets de textes réglementaires ont reçu un avis favorable du CSFM de juin 2010.
- **Décembre 2010** : engagement du dialogue compétitif portant sur l'externalisation de la fonction habillement courant.

Restauration – hôtellerie – loisirs

- **Fin 2010** : début de l'externalisation de 8 sites de restauration.
- Rationalisation et harmonisation du régime juridique, de l'organisation et du fonctionnement des structures RHL (cercles, foyers...).

Modernisation de la fonction armement

- Transfert du Centre d'études de Gramat (CEG) au CEA.
- Poursuite du redéploiement des activités de la DGA : transfert d'activités de Vernon, d'Angers et de Cuers vers Bruz, Bourges et Toulouse.
- Recentrage du service de la qualité sur un nombre réduit de sites.

Systèmes d'information

- Choix du SI des futures BdD en février 2010.
- Arrêté sur le périmètre et l'organisation de la DIRISI en avril 2010.
- Décision de renforcer le rôle de la DGSIC : arrêté prévu en novembre 2010.
- Schéma directeur de la « DIRISI 2014 ».

Soutien pétrolier

- **Janvier 2010** : prise en compte des marchés pétroliers de la Marine nationale par le SEA.

Formation

- **Août 2010** : création des Ecoles militaires de Draguignan et de l'Ecole d'administration militaire (EAM) à Coëtquidan.

Transport de surface

- Approbation de l'analyse préliminaire du projet d'externalisation d'une partie de la fonction « transports de surface ».

Munitions

- Mise en place de l'état major de montée en puissance du SIMu et création du service attendues fin 2010.

Soutien de l'administration centrale

- Définition du périmètre d'intervention du SPAC et liste des organismes à soutenir en région parisienne.
- Déploiement du système d'information SILLAGE au sein de l'administration centrale.
- Le SPAC devient CMG pour les personnels civils de l'administration centrale.

Service de santé

- **Janvier 2010** : création des 18 centres médicaux des armées (CMA).

Poste interarmées

- **Janvier 2010** : adoption de la loi sur La Poste et lancement du dialogue compétitif.
- Publication des appels d'offre pour les 2 marchés (services postal et financier).

3^{es} rencontres sur la modernisation de la Défense

1 Pédagogie et concertation au cœur de la transformation

Le ministre de la Défense a invité 600 acteurs de la réforme, le 30 septembre, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'information et de concertation engagée dès le début de la modernisation.

Le ministre, Hervé Morin, a invité 600 concepteurs et acteurs de terrain de la réforme, civils et militaires, le 30 septembre, à l'école militaire à Paris. Il a souhaité que soient présentées « *toutes les leçons des expérimentations conduites dans les bases de défense, les nouvelles opportunités profession-*

nelles qu'offrent l'organisation qui se met en place et la palette des moyens mis en place pour que chaque homme et femme du ministère trouve sa place dans la nouvelle organisation ». C'est donc sur ces fondements que se sont construites les 3^{es} rencontres sur la modernisation de la Défense. Le ministre a ainsi réaffirmé sa volonté de dialogue avec le personnel engagé dans la réforme, dialogue qui, à chaque niveau de la chaîne de commandement, constitue un moteur de la transformation.

« *Sans adhésion du personnel, il n'y a pas de réforme réussie* », comme l'expriment clairement les 600 participants, à travers leurs réponses à un questionnaire, commandé par le ministère à LH2, agence spécialisée en sondages d'opinion, pour préparer les rencontres. Cette adhésion est désignée comme une des trois conditions de la réussite de la modernisation, les deux autres étant la qualité du service et le maintien des moyens nécessaires pour remplir la mission.

Mais, bien avant les résultats de cette enquête, cet impératif avait été clairement défini puisque tout l'encadrement du ministère s'est mobilisé depuis deux ans pour expliquer les orientations choisies et pour écouter les préoccupations du

personnel. Le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard Guillaud, et les chefs d'état-major d'armée se sont ainsi rendus régulièrement dans les unités opérationnelles. Le secrétaire général pour l'administration (SGA), Christian Piotre, est allé à la rencontre des acteurs locaux



BRUNO BIASUTTO/DICOD

nelles qu'offrent l'organisation qui se met en place et la palette des moyens mis en place pour que chaque homme et femme du ministère trouve sa place dans la nouvelle organisation ».

C'est donc sur ces fondements que se sont construites

afin d'expliquer les mesures mises en place pour accompagner le personnel, et présenter les projets pilotés par le SGA, comme la réforme du monde combattant, le renforcement de la fonction financière ou la manœuvre des ressources humaines.

De la même façon, les mesures prises par la Direction générale de l'armement (DGA) ont été largement expliquées au personnel sous l'impulsion de son Délégué, Laurent Collet-Billon.

Cette action d'information et de pédagogie s'est déclinée à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique, notamment au sein des BdD. « Nous avons engagé, en local, un dialogue direct entre les souteneurs et les soutenus en organisant, le 9 juin, la première réunion du conseil de coordination de la base de défense de Cherbourg », souligne le capitaine de vaisseau Eric Lenormand, commandant la BdD de Cherbourg.

« L'exercice de concertation est indispensable car il faut accompagner ce que beaucoup vivent comme une "rupture", confirme le colonel Jean-Michel Mobelli-Valloire, commandant la BdD de Besançon. L'un des principaux défis de cette réforme est de convaincre nos militaires et nos civils d'abandonner des modèles de fonctionnement connus, maîtrisés et le plus souvent appréciés pour un système qui constitue pour eux un bouleversement. A cet égard, la coopération des commandants de formations soutenues est précieuse. Elle permet un "glissement en douceur" vers une nouvelle organisation du soutien. C'est ce contact, cette proximité et cette transparence qui nous permettent aujourd'hui d'avancer avec la confiance du personnel. »

91 % des participants aux 3^{es} rencontres sur la modernisation estiment la réforme indispensable. Pour autant, des inquiétudes demeurent. « La mutualisation des services ne signifie-t-elle pas une perte des compétences ? », s'interroge un président des militaires du rang d'un GSBdD. « Avec la réduction des effectifs dans certaines entités, restera-t-il des perspectives de mobilité au sein du ministère permettant aux agents de s'inscrire dans une dynamique de carrière valorisante ? », se demande le directeur d'une entité de la Défense.

C'est pour répondre à toutes ces questions que les 3^{es} rencontres sur la modernisation de la Défense ont été organisées.

■
Anne-Lise Llouquet

Une transformation au service des opérations

En point d'orgue des travaux de la journée, Le ministre et le Cema se sont félicités des premiers résultats obtenus et ont incité les acteurs de la réforme à rester mobilisés.



BRUNO BIASUITTO/DICOD

Les 3^{es} rencontres sur la modernisation ont été l'occasion pour le ministre de la Défense et le chef d'état-major des armées, non seulement de faire un point d'avancée des travaux, mais aussi de donner les axes stratégiques pour les années à venir.

L'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (Cema), a ainsi rappelé que « la finalité de la transformation est opérationnelle, parce que notre finalité est opérationnelle ». Inaugurant cette journée, le Cema a donné sa

vision de la transformation en œuvre : « La transformation, aujourd'hui, doit être considérée comme "une posture permanente d'adaptation", c'est-à-dire une adaptation permanente des moyens aux circonstances. » Et le Cema de préciser : « La transformation, c'est bien l'adaptation de nos capacités opérationnelles aux défis du XXI^e siècle. »

Analysant la situation de la réforme de façon pragmatique et réaliste, il a ajouté : « Je sais les inquiétudes légittimes [...]. Toutes ces difficultés, ensemble, nous ■■■



A gauche, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées.

En haut, les acteurs de la réforme durant les tables rondes.

A droite, le ministre de la Défense, Hervé Morin, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Paloméros, et des représentants du CSFM.

■ ■ ■ *saurons les surmonter.* » Le Cema a souligné qu'il comptait sur la mobilisation de tous, dans les armées, pour poursuivre la transformation de l'outil de Défense, déclarant : « *Chacun à notre place, nous sommes acteurs, porteurs et promoteurs de notre transformation.* »

Succédant à l'amiral Guillaud, Gérard Gibot, directeur, adjoint au secrétaire général pour l'administration, en charge de la modernisation, a souligné que les deux années à venir allaient être denses et qu'elles nécessiteraient un investissement important des

acteurs de proximité. Le général Cambournac, chef de la mission pour la coordination de la réforme (MCR), lançait ensuite la phase d'échanges entre les hauts responsables de la réforme du ministère et l'auditoire. Trois thèmes ont ainsi été successivement abordés lors de tables rondes (cf. encadré).

Concertation

La conclusion de la journée revenait au ministre de la Défense. Il a évoqué l'effort qu'il reste à fournir pour mener à bien la réforme : « *Nous devons être cons-*

cients que le plus dur reste à faire. »

S'adressant aux acteurs clés de la réforme, le ministre a insisté sur le fait que le défi ne serait relevé qu'à condition d'impliquer le personnel. « *Je sais aussi que cette réforme ne peut réussir qu'avec l'adhésion de tous ; c'est pourquoi je vous suis tout particulièrement reconnaissant de veiller à ce que chaque personne concernée par les dissolutions ou les transferts d'unités soit accompagnée individuellement.* » Cette adhésion passe par l'accompagnement du personnel

dans cette phase de mutation, mais aussi par la concertation et le dialogue : « *C'est pourquoi je vous demande aussi de faire vivre le dispositif de concertation dont vous disposez. Ne vous y trompez pas : le dialogue social avec le personnel civil et la concertation avec le personnel militaire, que ce soit avec les membres des conseils de la fonction militaire (CFM) ou avec les présidents de catégorie, ce n'est pas un obstacle. C'est au contraire un instrument qui renforce l'exercice de vos responsabilités de commandement. Utilisez-le.* » Des pro-

Reportage



pos qui prenaient une valeur particulière en raison de la présence dans l'auditoire de membres du CSFM et des représentants de fédération syndicale, qui ont pris part activement aux débats.

Le ministre a lancé un message fort au personnel du ministère, en soulignant dans un premier temps l'effort consenti par chacun. « En regardant le chemin parcouru depuis trois ans, je crois que nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé ensemble. » Etablissant les perspectives pour 2011, il a conclu sur ces mots : « À travers les réfor-

mes engagées, la Défense est au premier rang de la modernisation de l'Etat. Je suis confiant dans notre capacité à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Je suis convaincu de la légitimité et de l'efficacité de cette réforme et je compte sur chacun et chacune d'entre vous pour continuer à donner le meilleur de lui-même au service de notre pays et de ses armées. » ■

Anne-Lise Llouquet

@ VOIR SUR LE NET
Retrouver les discours sur :
www.defense.gouv.fr

Trois thèmes, trois tables rondes

RÉPONDRE AU DÉFI DES OPÉRATIONS

Renforcement de la fonction connaissance-anticipation, renforcement du caractère multinational de nos engagements, notamment avec le retour de la France dans la structure intégrée de l'Otan... Les décisions du Livre blanc ont été intégrées par la réforme, comme l'a souligné l'amiral Rogel, sous-chef « opérations » à l'état-major des armées. D'autres points ont été abordés, comme l'impact de la réforme sur le soutien aux opérations, la préparation opérationnelle, ainsi que l'adaptation réactive des matériels et l'accélération de programmes d'armement comme le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) ou le drone Harfang.

GARANTIR L'EFFICACITÉ DES SOUTIENS MUTUALISÉS

Par la mutualisation des services rendus, le soutien doit permettre aux unités opérationnelles de se consacrer à leur cœur de métier. Les bases de défense ont été le thème central de cette table ronde. A quelques mois de leur mise en place définitive, les échanges entre ceux qui les commandent et ceux qui les ont conçues a enrichi le bilan de l'expérimentation. En matière de soutien aux unités, la mise en place de contrats de service semble la seule manière d'organiser et de garantir un soutien performant.

LA RH AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

Le mode de gestion du personnel doit s'adapter, notamment pour ce qui concerne le soutien – administratif, financier ou sanitaire –, en raison des transformations induites par la création des bases de défense. Mais la diversité des métiers doit permettre au personnel d'accéder à des parcours professionnels complets, avec des perspectives de carrière intéressantes. Enfin, les intervenants ont fait un point sur l'accompagnement des restructurations au profit des agents, grâce au réseau de terrain (antennes mobilité-Défense, assistantes sociales), ainsi que sur les travaux de concertation lancés avec les organisations syndicales.

Le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane présente une exposition de photographies du Centre André Malraux de Sarajevo sur le conflit en ex-Yougoslavie. Le choix de ce lieu symbolique rend aussi hommage aux victimes du village abattues par les nazis en 1944...



D'Oradour à Sarajevo



Réalisés par des grands noms du reportage et par des photographes des Balkans, les clichés racontent la Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie fut, en Europe, le plus meurtrier mais aussi le premier depuis la Seconde Guerre mondiale. Il fit environ 200 000 morts et entraîna le déplacement de plus d'un million de personnes. Il prit fin avec les accords de Dayton, signés le 21 décembre 1995. Quinze ans plus tard, le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane commémore cette tragédie en accueillant une

exposition photos du centre culturel André Malraux de Sarajevo : « Notre histoire, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, 1992-1995 ». Pour les organisateurs d'Oradour, les clichés réalisés par dix-sept photographes – bosniaques, français, américains – ne sont pas qu'un témoignage essentiel sur les quatre années de guerre en Bosnie-Herzégovine. Ces regards sur un conflit de l'histoire trouvent justement leur place

Les ruines du village d'Oradour, dans la Haute-Vienne, restées « intactes », sont les seules traces de la tragédie du 10 juin 1944.



PHOTOS: BRUNO BIASUITO / DICOD

à côté de l'exposition permanente sur l'extermination de la population d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944 (voir encadré p. 62). « Contrairement aux conflits dans les Balkans, à Oradour, il n'y a eu aucune photo prise du drame ni des victimes », rappelle Pascal Plas, responsable du pôle scientifique et éducatif du centre de la mémoire. « Les photos de Sarajevo montrent les victimes civiles de la guerre. Elles sont des preuves, des "traces" de la guerre. Les photographes des Balkans ne se destinaient pas à devenir photographes de guerre, poursuit Pascal Plas. Pourtant, indignés par ce qu'ils voyaient, ils ont réalisé des séries de clichés. Pour eux, il fallait conserver une trace de ces horreurs. La photo devient la preuve d'un drame terrible. »

Quinze ans après les faits, ces images n'ont rien perdu de leur intensité ni de leur actualité. Les clichés réalisés par de grands noms du photojournalisme – Alexan-

dra Boulat, James Nachtwey, Patrick Chauvel... – côtoient ceux de photographes des Balkans, comme Tarik Samarah ou Milomir Kovacevic. Un rapprochement délibéré. « L'exposition propose une vision multiple et subjective du conflit à travers les regards d'une vingtaine de photographes qui, par leurs travaux, ont marqué notre perception du conflit et notre mémoire », explique Laura Serani, la commissaire de l'exposition.

L'hommage aux photo-reporters qui ont couvert le conflit est évident. « L'exposition, à l'instar de la guerre, est une succession d'images violentes et crues, insoutenables pour les photographes qui les ont prises autant que pour nous qui les regardons, poursuit Laura Serani. Ces images réalisées souvent au péril de leur vie, publiées dans la presse du monde entier, ont permis d'alerter et de soulever la conscience internationale. » Comme toujours dans les situations extrêmes se ■■■



■ ■ ■ pose la question de la frontière entre l'information et la représentation de l'insupportable, et donc de la responsabilité du photo-journaliste. « Ce n'est pas en aseptisant les images, comme c'est la tendance aujourd'hui, qu'on règle les problèmes, souligne Pascal Plas. Ces photos sont là pour attester qu'au milieu des années 90, à trois heures d'avion de Paris, ont été commises des horreurs sans nom dans l'indifférence générale. A l'heure des commémorations de la Seconde Guerre mondiale, où l'on réfléchit au "plus jamais ça", force est de constater que, que ce soit dans

« Une vision multiple et subjective du conflit, à travers le regard d'une vingtaine de photographes. »

les Balkans ou au Rwanda, ça continue. Il faut en parler. Cette exposition photos est là pour le rappeler. » Les photographes qui ont couvert la guerre des Balkans l'ont fait avec talent et courage. « Il existe encore des gens qui ne laissent pas passer les événements, qui ne déclenchent pas uniquement leur appareil dans une optique commerciale, mais qui le font tout simplement parce que c'est leur boulot de témoigner », ajoute Pascal Plas.

Emmanuel Ortiz fait partie de

ceux-là. Photographe indépendant, il prend dès 1991 le chemin des Balkans. Il couvre le début des affrontements en Slovénie, un des premiers pays à quitter la Fédération de Yougoslavie. Il restera dans les Balkans jusqu'en 1999. « En 1991, je suis parti pour un mois avec 100 dollars en poche. Et j'y suis resté neuf ans ! » S'il devait retenir une image du conflit, ce pourrait être celle de ce Bosniaque revenant pour la première fois depuis trois ans dans son village. L'homme, écrasé par le chagrin, s'effondre contre un arbre. « L'image s'adresse à tous les Rambo, commente le photographe, à tous ces mecs, militaires, humanitaires

ou journalistes qui sont sur des conflits pour jouer avec leur courage. J'ai eu envie de leur dire: "Voyez comment ça finit! Il a un flingue. Il est costaud. Il est vêtu d'un treillis. Il représente la force. Mais il est brisé!" Pour moi, cette image représente la fin de la guerre. Serbe, Bosniaque, Croate? De tous les côtés, au retour ça a été la même chose: souffrance d'avoir perdu les siens et d'avoir vécu l'horreur... L'image résume tout ça. »

Emmanuel Ortiz reverra ce soldat quelques années plus tard. « Il habitait la même maison. Il s'était marié et avait un fils. Il avait abattu l'arbre. Il m'a demandé de le reprendre en photo, avec son fils devant la souche. » Une nouvelle image pour une nouvelle vie. ■

Carine Bobbera

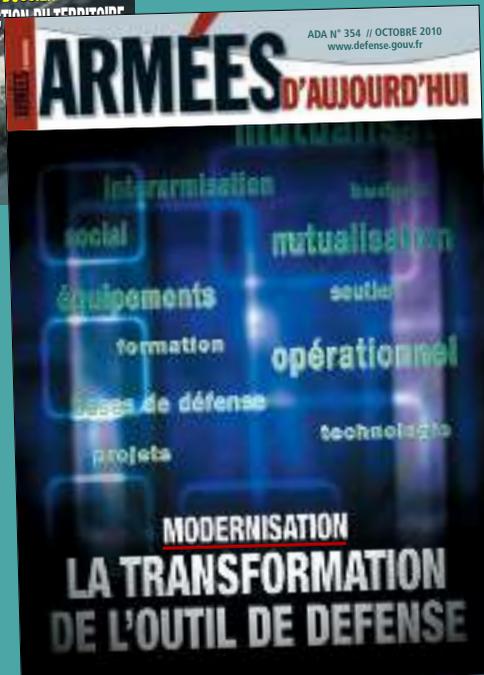
La mémoire d'Oradour-sur-Glane

Oradour-sur-Glane, village de la Haute-Vienne a été rayé de la carte, un après-midi de juin 1944, quatre jours après le débarquement en Normandie. Dans ce petit bourg du Limousin, les Waffen SS ont procédé à l'exécution systématique des habitants, faisant officiellement 642 victimes (dont 246 femmes et 207 enfants). A l'entrée du village martyr, conservé tel quel pour témoigner du massacre, un centre de la mémoire retrace les événements qui conduisirent à cet acte de barbarie.

Exposition « Notre histoire, Sarajevo Bosnie-Herzégovine 1992-1995 », jusqu'au 1^{er} décembre. Centre de la mémoire, Oradour-sur-Glane. Tél. : 0555 430 430 www.oradour.org



Pour être au cœur de la défense



Chaque mois, découvrez nos *forces en action*, les enjeux de notre stratégie de défense, les facettes de l'industrie et des technologies de l'armement. Participez aux débats des armées et renforcez votre culture militaire. Avec ses 68 pages et sa version online, *Armées d'aujourd'hui* est le magazine indispensable de ceux qui veulent des repères pour la défense d'aujourd'hui.

Abonnement	Public			Personnel de la défense*		
	France	Dom-Tom par avion	International par avion	France	Dom-Tom par avion	International par avion
1 an (10 n°)	20 €	30 €	35 €	15 €	25 €	30 €
2 ans (20 n°)	35 €	55 €	65 €	25 €	45 €	55 €

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Abonnez-vous !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et prénom Grade ou fonction

Adresse Localité Code postal

Renseignements statistiques

Âge Profession Secteur d'activité Nom de l'entreprise

Abonnement souhaité

Normal Spécial* France Étranger/Dom-Tom/Par avion

1 an 2 ans Nombre d'exemplaires

* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

Joindre à la commande le règlement à l'ordre de : M. l'agent comptable de l'ECPAD, et envoyer celui-ci à :

ECPAD / Service abonnements, 2 à 8 route du Fort / 94205 Ivry sur Seine CEDEX. Tél. : 01 49 60 52 44 - Fax : 01 49 60 59 92. Email : routage-abonnement@ecpad.fr

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires au traitement de votre commande et destinées à nos services internes. Elles ne sont en aucun cas communiquées et peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6/01/1978.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



ECPAD

Septembre 1961 : lancement de la future *Jeanne d'Arc*

Le croiseur porte-hélicoptères *La Résolue* a été construit à l'arsenal de Brest et lancé le 30 septembre 1961 en présence de Pierre Mesmer, ministre des Armées. Il reçoit le nom de *Jeanne d'Arc* le 16 juillet 1964, au moment du désarmement de son prédécesseur, navire école du même nom. Pendant quarante-six ans, *La Jeanne*, ambassadrice de la France autour du monde, a formé des milliers d'officiers de marine lors de ses campagnes d'application. Navire école armé d'un groupe aérien en temps de paix, le porte-hélicoptères pouvait, en temps de guerre, mener des missions de lutte anti-sous-marin et de transport de troupes. *La Jeanne* a été retirée du service le 7 juin dernier et sera prochainement démantelée.

La tentation de l'analogie

Qu'ils soutiennent la guerre ou qu'ils s'y opposent, stratèges et politiques font volontiers référence au passé pour étayer leurs arguments. Quitte à prendre des libertés avec les faits...

De par sa capacité mobilisatrice et sa force émotionnelle, le passé se prête facilement à l'instrumentalisation à des fins tactiques, stratégiques et politiques. Il est aussi ce qui nourrit l'effort de compréhension des sociétés humaines, qui est la raison d'être de la discipline historique. Objet de l'Histoire, il en est donc aussi un acteur. Lorsqu'elle porte sur un fait du passé, l'analogie – entendue comme une ressemblance volontairement établie entre deux objets de pensée différents – traduit bien cette ambivalence. Lorsqu'elle est censée éclairer un conflit, l'analogie constitue une arme à double tranchant, utilisée par les tenants d'un durcissement comme par ceux d'un désengagement, chaque camp annexant les morts à son dessein.

Munich contre Saïgon

Sujet culte d'innombrables analogies, Hitler a été continuellement convoqué depuis les années 1950 par les partisans comme par les opposants à la guerre, face à Nasser, Saddam Hussein, Milosevic ou Ahmadinejad. Des guerres de décolonisation à la « guerre contre le terrorisme » décrétée par l'administration

Bush en passant par la guerre froide et ses fronts chauds en Asie, les démocraties occidentales n'ont cessé d'évoquer Munich. Dans les années 2000, c'est au Vietnam que font penser l'enlèvement et le spectre d'une défaite d'abord en Irak, puis en Afghanistan. Munich contre Saïgon : cette guerre des analogies tend alors à se confondre avec celle des propagandes, avec parfois des effets déstabilisants

pour ceux qui les manient. Elle en dit souvent plus long sur leur ignorance et leurs présupposés que sur le passé auquel il est fait référence.

Au VI^e siècle av. J.-C., Héraclite stigmati-

stait déjà les hommes sans sagesse, prompts à tout figer dans l'immobilité au cœur d'un monde pourtant en perpétuel mouvement : « *A ceux qui descendent dans les mêmes fleuves surviennent toujours d'autres et d'autres eaux.* »

La bataille des analogies mérite pourtant qu'on s'intéresse à elle. Parce qu'elle incite à comparer, et donc à replacer les situations dans leur contexte, elle stimule la réflexion historique et stratégique. La comparaison implique, en effet, des ressemblances. Et de leur constat surgissent des permanences et des continuités à partir desquelles il devient possible d'écrire une histoire de la longue durée. La comparaison met aussi en valeur – et c'est ce qui la distingue de l'analogie – des différences qu'il est essentiel de repérer pour éviter tout dangereux anachronisme ou amalgame.

Le piège de l'immobilité apparente

Comparaison n'est pourtant pas raison, avertit l'adage. Le bon stratège ne devrait-il pas être doté, comme le dieu Janus au double visage, d'une capacité à discerner le passé et à anticiper l'avenir qui l'empêcherait de se laisser emprisonner par l'immobilité apparente du passé et de ses avatars analogiques ? Sans doute sera-t-il plus efficace s'il connaît à la fois l'histoire de son adversaire et la façon dont celui-ci se la représente à lui-même. Mais le « *grand caractère* », comme l'écrivait Hegel dans *La Raison dans l'Histoire*, est précisément celui qui trouve la solution appropriée à chaque situation, parce qu'il sait que « *dans le tumulte des événements du monde une maxime générale est d'aussi peu de secours que le souvenir des situations analogues qui ont pu se produire dans le passé...* » ■



CHRISTOPHE FIARD/DICOD

PIERRE JOURNOUD
chargé d'études à l'Institut de recherche
stratégique de l'École militaire (IRSEM).

LA DÉFENSE EN SURFACE, 1945-1962

Le dernier volume des Cahiers d'histoire militaire appliquée, édités par le Service historique de la Défense (SHD), est consacré à un concept né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : la « défense en surface ».

L'enjeu devenait alors la maîtrise d'un territoire sur toute sa surface, et non plus seulement à ses frontières. Pensé à partir de la nouvelle vulnérabilité des territoires face au danger aéroporté, ce concept n'a connu que des applications limitées en métropole. En revanche, il servira de cadre aux opérations armées en Indochine et en Algérie. Marie-Catherine Villatoux, chargée de

recherche au SHD, montre à quel point la « défense en surface » fut, de 1945 à 1962, l'objet d'enjeux politiques et idéologiques et comment, devant le risque d'un emploi purement policier, la V^e République sera amenée à repenser une nouvelle « défense opérationnelle de territoire ».

M.-C. Villatoux, Coll. des Cahiers d'histoire militaire appliquée, éd. SHD, 88 p., 8€



DICTIONNAIRE DES MÉDECINS, CHIRURGIENS ET PHARMACIENS DE LA MARINE



Ce dictionnaire biographique est le résultat d'un long travail d'exploitation d'archives, notamment celles conservées par le Service historique de la Défense. Il retrace les vies, souvent passionnantes, de plusieurs milliers de médecins, pharmaciens et chirurgiens qui, depuis 1666 – date de la nomination du premier médecin du port de Toulon –, participèrent à l'exploration du monde et jouèrent les premiers rôles dans l'étude de maladies inconnues en Europe. Un ouvrage exhaustif indispensable à tous les passionnés d'histoire de la médecine ou d'histoire maritime.

Sous la direction de Bernard Brisou et de Michel Sardet, éd. du Service historique de la Défense, 874 p., 30€

L'ART DU COMMANDEMENT

Alexandre, Wellington, Grant et Hitler : quatre grands stratèges et « maîtres de guerre » au charisme différent, auxquels John Keegan s'intéresse, à travers l'analyse de leur psychologie. Selon ce spécialiste de l'histoire militaire, auteur de *La Première Guerre mondiale* et *La Deuxième Guerre mondiale*, ces hommes incarnent chacun une grande famille de commandement militaire, qui illustre autant d'âges successifs que de conflits historiques. Du temps héroïque d'Alexandre le Grand à la démesure de la guerre totale menée par Hitler, ce livre fournit au lecteur des clés pour comprendre comment le temps du nucléaire a, de nos jours, supplanté l'ère du commandement.

John Keegan, éd. Perrin, 566 p., 26€



LA BA 112 DE REIMS



L'histoire de la base aérienne de Reims se confond avec celle de l'armée de l'air. En 1909, le petit champ d'aviation de Bétheny voit s'élancer les premiers « faucheurs de marguerites », contribuant à faire de Reims, distant seulement de quelques kilomètres, l'une des villes pionnières de l'histoire de l'aéronautique. Le site ne cessera dès

lors de s'agrandir pour devenir la mythique base 112 « Commandant Marin la Meslée », d'où décolleront les avions de la Patrouille de France, ceux du prestigieux Normandie-Niemen ainsi que les premiers Mirage F1. Un an avant la fermeture programmée de la BA 112, cet album offre une belle rétrospective d'une des grandes pages de l'aéronautique française.

Jean-Pierre Calka et Frédéric Lafarge, Marines Editions, 277 p., 40€

LA BATAILLE D'ANGLETERRE HOMMAGE AUX HÉROS

Il y a soixante-dix ans, entre le 10 août et le 31 octobre 1940, se déroulait dans le ciel britannique la première bataille entièrement livrée par des forces aériennes depuis l'essor de l'aviation, trente ans plus tôt. A l'occasion de ce 70^e anniversaire de la bataille d'Angleterre, Pierre-Alain Antoine, ancien directeur de la Patrouille de France et ex-pilote de chasse dans l'armée de l'air, signe ici un ouvrage richement documenté et illustré de centaines de photographies, cartes et dessins en hommage aux héros de ces combats.

Pierre-Alain Antoine, éd. E-T-A-I, 176 p., 42€



IGESA

Fêtons ensemble
le 1^{er} anniversaire de
notre portail Internet

Grand Jeu Concours



Jusqu'au 15 novembre,
actionnez la machine à cadeaux
et gagnez peut-être
l'un des nombreux lots...
Voyages, week-end, MP3...

Rendez-vous vite sur
www.igesa.fr

Extrait de règlement du jeu : Jeu gratuit sans obligation d'achat, organisé par l'Institut de Gestion Sociale des Armées valable du 15/09/2010 au 15/11/2010 à minuit, ouvert aux pers. physiques majeures civiles et militaires en activité ou retraités du ministère de la défense résidant en France métropolitaine, DOM ou TOM, à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice et, d'une façon générale, des sociétés liées à la mise en œuvre de ce jeu, disposant d'une connexion à Internet, d'une adresse email valide et d'un numéro IGESA. Pour jouer, il suffit de se connecter sur www.igesa.fr, de remplir le formulaire de participation puis de le valider en prenant garde d'omettre aucunes des mentions obligatoires et de fournir des informations exactes. Chaque participant peut participer une seule fois par jour pendant toute la durée du jeu. Lorsque le participant a lancé le jeu en cliquant sur le bouton «jouer», la machine à sous tourne et aligne 3 symboles. Le participant gagne lorsque les 3 symboles alignés sont identiques. Le participant saura immédiatement s'il a gagné ou non via un message instantané sur le site. Un email de confirmation lui sera également personnellement adressé. A gagner selon le processus de gains instantanés dits «instants gagnants» : 1^{er} prix : 1 séjour d'1 sem. au Maroc pour 2 pers. en formule tout compris (valeur: 1400€). 2^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. en Espagne pour 2 pers. en formule tout compris (valeur: 1380€). 3^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. en Tunisie pour 2 pers. en formule tout compris (valeur: 1250€). 4^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. aux Baléares, pour 2 pers., en pension complète, hébergement et transport inclus (valeur: 1220€). 5^{ème} prix : 1 séjour 6 jours/5 nuits en Jordanie pour 2 pers. avec transport, petits déjeuners et location de voiture inclus (valeur: 1200€). 6^{ème} prix : 2 vols pour le Canada pour 2 pers. (valeur: 1190€). 7^{ème} prix : 1 séjour d'une sem. à Hyères pour 2 pers. en pension complète (valeur: 600€). 8^{ème} prix : 1 week-end à Venise pour 2 pers. avec petits déjeuners et transport inclus (valeur: 590€). 9^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. en location dans un établissement Odalys pour 4 pers. (valeur: 550€). 10^{ème} prix : 1 week-end en formule tout compris et bien-être à Flaine pour 2 pers. (valeur: 500€). 11^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. en location dans un établissement VVF Villages (valeur: 455€). 12^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. en location dans un établissement Palmiers Océan pour 4/6 pers. (valeur: 420€). 13^{ème} prix : 1 séjour d'1 sem. en location à Brides-les-Bains pour 4 pers. (valeur: 400€). 14^{ème} prix : 1 week-end croisière spectacle pour 2 pers., en pension complète (valeur: 300€). 15^{ème} au 17^{ème} prix : 1 week-end à Agay-Roches Rouges pour 2 pers. en pension complète (valeur: 180€). 18^{ème} au 20^{ème} prix : 1 pass TIGroup Disneyland Paris pour 4 adultes (valeur: 162 €). 21^{ème} au 23^{ème} prix : 1 pack numérique IGESA (valeur: 50€). 24^{ème} au 25^{ème} prix : 1 lecteur MP3 2 Go (valeur: 40€). Modalités de séjours et du voyage, cf. règlement du jeu. Règlement complet et méthode déterminant la liste des «instants gagnants» déposé auprès de l'huissier de justice : Maître GUINOT - SCP GUINOT MICHELET 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 paris, et disponible gratuitement en écrivant à IGESA, Direction des Vacances, Pôle Communication, Caserne Saint Joseph, BP 335, 20 297 Bastia Cedex. 1 seul prix par numéro IGESA.